

LE QUÉBEC

Le SPGQ demande à Paradis de s'excuser

Le président du SPGQ a exigé hier que le ministre de l'Environnement s'excuse auprès de ses fonctionnaires pour les avoir publiquement taxés d'incompétents. **A-7**

LE CANADA



Paul Martin se lance officiellement dans la course

C'est par un plaidoyer en faveur de l'accord du lac Meech que le député de Lasalle-Emard, M. Paul Martin, s'est officiellement lancé dans la course à la direction du Parti libéral du Canada, hier, à Montréal. **B-10 et B-11**

LA RÉGION

Le voyage à Bécancour n'a pas vraiment rassuré les élus

Alumax a amené élus et journalistes à Bécancour, hier, pour démontrer que le projet d'installations de transbordement à Sillery ne causerait aucune pollution. **A-3**

L'ÉCONOMIE

Le Canada retrouve une balance commerciale positive

Renversant la tendance, le Canada a exporté 679 millions \$ de plus qu'il n'en a importées, en novembre. Aux États-Unis, le déficit commercial a augmenté. **B-1**

LE SPORT

Les Islanders triomphent du Canadien 6-3 au Forum

Les surprenants Islanders ont poursuivi leur lancée victorieuse hier soir au Forum, en obtenant un triomphe décisif de 6-3 sur le Canadien. **S-2 et S-3**

LES ARTS

Roch Voisine paiera la note... et elle sera salée !

Le jeune chanteur à la mode devra payer une partie des coûts de l'annulation de sa série de suppléments à Québec. Il en est en effet le coproducteur. **C-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 à A-6
Le Québec	A-7, A-8, B-8, B-9
Le Canada	B-10 à B-12
Le Monde	A-10 et A-11

Annonces classées	C-5 à C-9
Arts	C-1 à C-4
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-8
Décès	C-10 et C-11
Économie	B-1 à B-7
Éditorial	A-12
Feuilleton	C-7
Horoscope	C-8
Les idées du jour	A-13
Mots croisés	
Mot mystère	C-6
Où aller à Québec	C-4
Patron	C-9
Pierre Champagne	A-5

LA MÉTÉO

Nuageux et brumeux avec quelques averses en matinée. Chutes de neige dispersées par la suite. Maximum : près de 2. Venteux. Demain : généralement ensoleillé et froid. **S-16**

Jacques Parizeau au SOLEIL

Le déficit du Québec n'est pas de 1,5 milliard \$ mais de 2,2 milliards \$

Le déficit du Québec pour l'année 1989-90 n'est pas de 1,5 milliard \$ comme le prétend le gouvernement Bourassa, mais bien de 2,2 milliard \$, soutient le chef de l'Opposition, M. Jacques Parizeau. Et il pourrait augmenter encore en 1990-91 en raison d'une baisse substantielle des revenus escomptés.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Si on tient compte de l'anti-

pation de certaines dépenses en 1987-88, 1988-89 et 1989-90 et qu'on rétablit les dépenses en les imputant aux bonnes an-

nées, le déficit est de 1,5 milliard \$ en 1987-88, 1,6 milliard \$ en 1988-89 et 2,2 milliards \$ cette année », a-t-il expliqué au SOLEIL.

C'est la démonstration que M. Parizeau fera aujourd'hui en commission parlementaire, au cours d'un débat de trois heures avec le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque.

Baisse artificielle

Les chiffres avancés par M. Parizeau sont tout ce qu'il y a de plus officiel puisqu'ils sont tirés des comptes publics et des renseignements annexés au dernier discours sur le budget prononcé par M. Levesque.

C'est ainsi que le gouvernement a imputé aux années 1987-88 et 1988-89 des dé-

penses de 848,8 millions \$ et de 635,5 \$ millions qui auraient normalement été imputables aux années subséquentes. Une pratique que le vérificateur général a d'ailleurs dénoncée.

De façon à pouvoir présenter

Suite A-2, Parizeau...

Autre texte en page A-3

Le palais devrait résister au mauvais temps



Malgré les soubresauts de la température, la construction du palais du Bonhomme Carnaval allait bon train, hier, et l'on s'attend à le terminer dans les délais prévus. A moins bien sûr que le pluie et le temps doux ne perdurent. L'édifice dont nous devons la conception à M. Michel Latulippe, contremaître aux ateliers du Carnaval, mesurera cette année 156 pieds de façade, 60 pieds de hauteur et 62 de profondeur. Ses environs immédiats serviront de lieu d'animation permanente.

Azerbaïdjan

L'Armée rouge reçoit la permission de tirer

MOSCOU (d'après AFP, AP, Reuter et NYTNS) — Le gouvernement soviétique a ordonné aux forces armées d'employer leurs armes, « s'il le faut », pour rétablir l'ordre dans le Caucase alors que la « guerre civile » larvée, qui ravage l'Azerbaïdjan, s'étend à l'Arménie et menace de se propager en Iran.

« La situation est devenue intolérable », affirment les ministères soviétiques de la Défense et de l'Intérieur, en ordonnant cette mesure exceptionnelle.

Jusqu'à présent, les autorités soviétiques soulignent que les forces de l'ordre avaient des consignes de faire preuve de retenue. L'emploi des armes par les forces de l'ordre est très strictement réglementé et il n'est habituellement autorisé que dans les cas patents de légitime défense.

Les soldats ont reçu pour consigne de ne pas faire de compromis avec les combattants. Mardi, ils ont ouvert le feu contre un groupe armé qui tentait de s'emparer de cinq véhicules blindés de transport de troupes près du village de Tazikend.

L'arrivée de 11 000 soldats soviétiques en renfort dans le Caucase a en effet eu peu d'ef-

fet hier sur les belligérants azéris et arméniens qui se battaient toujours dans un conflit au milieu duquel l'Armée rouge tente jusqu'à présent vainement de s'interposer.

Les 11 000 hommes supplémentaires, dépêchés par le Kremlin, commencent hier à arriver sur place. Des troupes de l'armée soviétique sont arrivées à Erevan dans la nuit de mardi à hier et ont été cantonnées dans les casernes de la capitale arménienne.

Suite A-2, Azerbaïdjan...

Deux ans de prison pour possession de crack

Le premier individu arrêté en possession de crack dans la région de Québec, Raymond Bell, âgé de 37 ans, a été condamné hier à deux ans de pénitencier.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Refusant de se rendre à la demande du procureur de la poursuite qui réclamait une peine de cinq ans, le juge Roch Lefrançois a souligné que l'accusé habitait Loretteville n'est pas un « membre du cartel de Medelin ». Tel que la preuve l'a démontré, il ne s'agit que d'un individu qui s'achetait de la cocaïne avec son chèque d'aide sociale.

La poursuite a fait entendre deux témoins pour établir sa preuve sur sentence. Dans un premier temps, l'enquêteur de la Gendarmerie royale du Canada en charge du dossier a relaté que, le 7 septembre dernier,

Suite A-2, Crack...

Conflit de travail au Mont-Sainte-Anne

Les jeunes libéraux critiquent le gouvernement

Les jeunes libéraux donnent leur appui au Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec contre le gouvernement dans le dossier des travailleurs du parc du Mont-Sainte-Anne qui menacent de débrayer dans dix jours.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

La Commission jeunesse du PLQ a émis un communiqué en fin de journée, hier, pour rappeler « au gouvernement libéral qu'il s'est engagé à ne plus signer de conventions collectives qui contiennent de telles clauses discriminatoires avec ses employés ».

Le syndicat des 460 salariés du Mont-Sainte-Anne réclame le retour à une seule échelle salariale. La convention collective entre ces syndiqués et la SE-

PAQ, qui administre le Mont-Sainte-Anne pour le gouvernement, stipule que les employés embauchés après le 4 juin 1986 touchent un salaire de 20 % inférieur à celui de leurs collègues de même expérience. Au Mont-Sainte-Anne, environ 40 % des syndiqués ont été recrutés après le 4 juin 1986.

Dans le jargon des relations de travail, on appelle « clauses orphelins » ces dispositions qui pénalisent les employés, généralement des jeunes, uniquement sur la base de leur date d'embauche.

C'est quinze jours avant les

élections du 25 septembre, lors d'un grand rassemblement jeunesse auquel participait le premier ministre Robert Bourassa, à Drummondville, que le PLQ avait dévoilé ses engagements à l'égard des jeunes.

« Le prochain gouvernement libéral entend ne pas se prévaloir de « clauses orphelins » permanentes en matière salariale dans les conventions collectives entre l'État, incluant les organismes publics et parapublics, et ses employés. »

Les libéraux promettaient aussi d'instituer une commission d'enquête sur les clauses de ce type dans les conventions collectives du secteur privé comme du secteur public, commission qui serait chargée de « proposer au gouvernement

des moyens appropriés pour éliminer cette forme de discrimination ». Rien n'a encore été annoncé en ce sens par le ministre du Travail, M. Yves Séguin.

Dans son communiqué d'hier, le président de la Commission jeunesse libérale, M. Michel Bissonnette, appelle à la solidarité des travailleurs qui sont victimes de « clauses orphelins ».

Pour sa part, le ministre responsable de la SEPAQ, M. Gaston Blackburn, ne paraît pas alarmé. Il rappelle qu'à sa création, en 1984, la Société des établissements de plein air du Québec avait eu comme mandat et responsabilité de faire que tous les équipements qui étaient

Suite A-2, Jeunes...



La survie des municipalités en région est la principale préoccupation de la ministre responsable du Développement régional, Mme Lise Bacon.

Mme Bacon s'amène avec ses millions

Même si elle ne peut chiffrer avec exactitude la participation gouvernementale, la ministre titulaire du Développement régional, Mme Lise Bacon, s'amènerait ce soir, à Saint-Georges, au sommet de la conférence socio-économique Chaudière-Appalaches avec un portefeuille de 75 millions \$.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Soixante-quinze millions de dollars, c'est en effet ce que le gouvernement libéral a injecté en moyenne dans les huit sommets régionaux précédents.

« Nous ne savons pas encore combien il y aura dans la caisse », a déclaré la ministre au cours d'une entrevue au SOLEIL. « Jusqu'à la toute fin de la période de négociation

des projets à la table du sommet, la contribution des ministères et de l'OPDQ peut varier. »

Elle assure toutefois que la « liste d'épicerie » contenant une centaine de projets évalués à plus de 520 millions \$ a obtenu une oreille attentive du grand argentier de la province.

Les deniers publics qui seront distribués à Saint-Georges ne viendront pas tous nécessairement des programmes ordinaires des minis-



ters. Il y aura de l'argent neuf, promet Mme Bacon. « Quand j'étais aux Affaires culturelles, nous gardions toujours de l'argent dans notre budget pour les sommets régionaux. J'ose espérer que les collègues du conseil des ministres ont fait la même chose. »

Mme Bacon en sera à son

premier sommet régional aux commandes de l'Office de planification et de développement du Québec. Elle entend poursuivre dans la foulée de son prédécesseur, M. Marc-Yvan Côté.

« À mon arrivée à l'OPDQ, j'ai tout de suite mis l'accent sur la survie des municipalités en région, souligne-t-elle. Il faut doter les régions de services adéquats en matière d'éducation, de santé et services sociaux et de loisirs pour que les gens puissent y passer toute leur vie. Il faut aussi chercher à diversifier l'écono-

Suite A-2, Bacon...

Autres textes en page A-6 et A-12

Suites de la première page

Bacon...

mie des villes mono-industrielles comme Thetford Mines.

Les leaders régionaux ont sursauté à l'annonce de la venue de Lise Bacon au Développement régional. « Une femme de la ville qui succède à un gars de Matane », pouvait-on entendre. « Moi aussi je viens d'une région ! » s'empresse de réagir la députée-ministre de Chomedey, une native de Valleyfield. « J'ai habité à Trois-Rivières. J'ai vécu à Chicoutimi pendant cinq ans. J'ai connu la vie en région où il faut continuellement se serrer les coudes pour faire valoir nos points de vue. »

Disparités

Après le sommet Chaudière-Appalaches, il n'en restera plus que deux à se tenir à l'échelle du Québec, soit dans Lanaudière au printemps et au Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'automne. « Une étape sera alors franchie », affirme Mme Bacon en indiquant que l'on songe sérieusement à mettre à l'essai d'autres formules de consultation avec les régions. Chose certaine, Québec n'a pas l'intention de couper les ponts avec les régions.

« Les travaux préparatifs au sommet ont suscité la création d'une solidarité régionale sur la Rive-Sud. Pendant 18 mois, les intervenants ont appris à travailler ensemble. L'exigence opérationnelle de concertation a permis à la région de faire ses choix en matière de développement économique. Ce ne sont pas les fonctionnaires qui ont choisi pour eux. La région nous a dit ce qu'elle voulait. Les ministères scrutent les possibilités et nous, à l'OPDQ, nous essayons de voir si nous ne pouvons pas donner un coup de pouce aux ministères pour la concrétisation des projets. »

Consciente des inégalités et des disparités au sein même de la région Chaudière-Appalaches, la ministre a tenu à ce que les zones moins bien structurées aient aussi une voix au chapitre.

Il dit que la porte de l'OPDQ est ouverte en tout temps aux plus dévalorisés. « Peut-être pouvons-nous leur apporter un coup de pouce un peu plus fort », conclut Mme Bacon.

Crack...

Bell a été arrêté au moment même où il s'adonnait à la fabrication de crack, dans sa résidence de Loretteville.

La police a saisi une quantité de 2,2 grammes, d'une pureté s'établissant entre 96 et 99 %. Normalement, on vend le crack au dixième de gramme, à un coût variant entre 5 \$ et 20 \$.

À la suite d'une enquête et d'une surveillance au cours de laquelle on avait noté du va-et-vient à la résidence, la GRC est intervenue et a perquisitionné les lieux. L'accusé a fait une déclaration qu'il a refusé de signer; sa concubine a fait de même en précisant que la cocaïne appartenait à Bell. En route pour la centrale de police, ce dernier a mentionné que souvent des gens de la région lui apportaient des stupéfiants pour qu'il les transforme en crack puisqu'on le considérait comme un expert dans le domaine.

La plus dangereuse

Dans un second temps, le Dr Guy Sanfaçon, un toxicologue dirigeant le Centre anti-poison du Québec, a fait un long exposé sur les effets néfastes du crack, un dérivé de la cocaïne que l'on obtient en lui ajoutant du bicarbonate de soude et de l'eau. On en tire un pâte sèche à être fumée à l'aide d'une pipe.

Il s'agit de la drogue la plus dangereuse sur le marché, au même niveau que le cyanure. Le cœur et le cerveau sont les organes les plus susceptibles d'être affectés.

En deux ans, le Centre anti-poison a répertorié 306 cas d'intoxication au crack et à la cocaïne au Québec. Un décès a été attribué au crack alors qu'aux États-Unis on en compte présentement près de 800 par année. Après une seule consommation de crack, a affirmé le Dr Sanfaçon, de 80 à 90 % des personnes en deviennent dépendantes.

Rapport présentiel

Les deux avocats en présence ont interprété chacun à leur façon le rapport présentiel. D'après l'avocate de l'accusé, Me Dany Sauvageau, ce rapport illustre tout simplement que Bell était inconscient du danger représenté par le crack.

« Ce n'est qu'un naïf bonasse et démuni sur les plans social et culturel », a ajouté son avocat, en mentionnant qu'il a toujours vécu dans un milieu défavorisé et qu'il n'a jamais vendu de crack. Il le fabriquait pour sa consommation personnelle et en donnait à sa concubine ainsi qu'à des amis.

Peine de huit mois

Devant ces constatations, Me Sauvageau réclamait une peine de huit mois. De son côté, le procureur de la poursuite a soutenu que Bell, un polytoxicomane depuis 25 ans, n'a pas véritablement fait de démarche pour résoudre son problème.

De plus, il a abusé de la naïveté de ses parents, lui qui n'est jamais parvenu à conserver un emploi. Possédant de nombreux antécédents judiciaires pour des infractions mineures, Bell banalise sa consommation de drogues, a conclu le procureur.

Parizeau...

une courbe descendante du déficit, on a fait en sorte de le gonfler à 2,3 milliards \$ en 1987-88 et de le maintenir à 1,6 milliard \$. Ce qui a permis à M. Gérard D. Levesque de dire qu'il diminuerait à 1,5 milliard \$ en 1989-90, alors qu'il aurait dû être de 2,2 milliards \$.

Le pire à venir

À cause de la baisse de ses revenus, le gouvernement doit actuellement multiplier les compressions de dépenses pour atteindre son objectif.

Ce sera pire en 1990-91, prévoit M. Parizeau selon lequel les revenus autonomes pourraient être de 1 milliard \$ inférieurs aux prévisions.

Le chef du PQ croit en revanche qu'Ottawa attendra après le 23 juin 1990 — date ultime pour la ratification de l'accord du lac Meech — avant d'annoncer des coupes dans les paiements de transferts aux provinces. « Dans l'état actuel du débat, je n'ose pas imaginer que quelqu'un à Ottawa puisse penser lâcher une boule pareille dans le jeu de quilles », s'est-il exclamé.

Jeunes...

nent des équipements rentables.

« On veut que ça continue dans ce sens-là », a ajouté M. Blackburn à son arrivée à la réunion du conseil des ministres, hier matin. « Le respect des employés est important et je pense que, dans ce cadre-là, la SEPAQ joue pleinement son rôle. La négociation va continuer et nous allons voir l'évolution de la situation. »

M. Blackburn soutient d'autre part qu'« il est encore beaucoup trop tôt pour parler de loi spéciale ». « Si une grève causait l'interruption des activités, ajoute-t-il, il y aurait nécessité de faire une évaluation très rapide de la situation pour que l'impact soit le moins négatif possible. » Un avis a été signifié en vue d'un premier débrayage de deux jours, les 27 et 28 janvier.

Azerbaïdjan...

Les responsables soviétiques reconnaissent que la situation en Azerbaïdjan demeure aussi explosive que lors des quatre jours précédents. Des Azéris s'en prennent toujours aux Arméniens de la capitale, Bakou, tandis que des combats sont signalés autour du territoire contesté du Haut-Karabakh.

Les désordres se propagent en Arménie même. Jusqu'à maintenant les combats et « pogroms » ont surtout eu lieu en Azerbaïdjan et Nagorno-Karabakh, l'enclave arménienne dont l'Arménie revendique le retour à la « mère-patrie ».

Des postes de police ont été attaqués ainsi que des dépôts d'armes, a précisé le porte-parole du ministère de l'Intérieur. Une foule estimée à 50 000 personnes a assisté à un meeting dans la capitale, Erevan, pour s'informer sur l'issue des combats, a-t-on appris auprès du nationaliste arménien, Karen Chakhbazian. Une fusillade dans la zone militarisée de la gare de marchandises d'Erevan a opposé un groupe d'assaillants aux gardes, sans apparemment faire de victimes.

Un constat provisoire d'impuissance a été dressé par le porte-parole du ministère de l'Intérieur à Moscou, M. Dmitri Selezniou. Celui-ci a expliqué que les 11 000 soldats dépêchés sur place « n'ont pas été d'une grande aide jusqu'à présent parce qu'ils ne sont pas encore opérationnels ».

À Moscou, on estime toutefois que l'Armée rouge ne pourra rétablir l'ordre en un tournemain. Il faut en effet créer des postes de commandement, organiser des patrouilles et mettre en place des systèmes de laissez-passer, « ce qui ne peut être fait d'un coup », a souligné M. Selezniou, un porte-parole du ministère de l'Intérieur.

Moscou semble avoir longuement hésité ces dernières semaines sur les mesures à prendre à l'égard de la dégradation des événements en Azerbaïdjan et en Arménie.

Les événements en Azerbaïdjan soulèvent une vive inquiétude en Iran. Le gouvernement islamique de Téhéran craint que les désordres en Azerbaïdjan soviétique ne débordent dans sa propre province azerbaïdjanaise.

Ces provinces du nord de l'Iran frontalières de l'URSS ont une longue tradition d'opposition au pouvoir central iranien y compris sous le régime des ayatollahs.

Les nationalistes azerbaïdjanais réclament des relations plus étroites avec leurs « frères » iraniens. Il y a vingt millions d'Azerbaïdjanais de part et d'autre de la frontière.

L'ayatollah Ali Khamenei a lancé un avertissement au Kremlin : « Quiconque pense ou prétend que les motifs à l'origine de ces mouvements sont d'ordre ethnique ou nationaliste commet une grave erreur. Ces sentiments sont islamiques et les dirigeants soviétiques doivent y faire face avec réalisme. »

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RÉNOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos courbes de rénovation.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

VENTE DE JANVIER

contemporaine

ROBES CONTEMPORAINE

99.95

rég. jusqu'à 250.00

de notre collection automne-hiver, robes deux-pièces avec jupe à plis ou jupe-culotte, robes chemisier, coupées à la taille, droites, toutes sortes de tissus unis ou imprimés variés.

CHEMISIERS CONTEMPORAINE

49.95

notre exclusivité, le chemisier en coton fine pointe, coloris printemps 90 et grandeurs assorties.

ROBES DE NUIT

19.99

rég. jusqu'à 30.00

choix de robes de nuit toutes longueurs, en finette, coupe tee-shirt, des styles unis et imprimés, couleurs et grandeurs désassorties.

PYJAMAS

19.99

rég. jusqu'à 38.00

pyjamas en finette de coton avec encolure châle gansée de satin, rayures pastel assorties.

DESSOUS

14.99

rég. jusqu'à 44.00

des camisoles, culottes, soutiens-gorge, en tissus soyeux, charmeuse, jacquard, couleurs et grandeurs désassorties.

COLLANTS CÔTELÉS

7.99

rég. 12.00

des collants en mélange acrylique et nylon, tricot finement côtelé, coloris au choix, tailles assorties.

PANTOUFLES

29.95

rég. 38.00

des pantoufles styles mule en pure laine avec semelle anti-dérapante, lavables à la machine, pointures 5 à 10 assorties.

MANTEAUX

DOUBLÉS DUVET

139.95

rég. jusqu'à 235.00

plusieurs styles de manteaux longs et parkas trois-quarts chaudement entredoublés de duvet et plumes, couleurs et grandeurs désassorties.

PANTALONS VELOURS CÔTELÉ CONTEMPORAINE

39.95

rég. 80.00

choix de pantalons en velours côtelé extensible, coloris d'automne-hiver assortis, grandeurs désassorties.

la maison



simons

LE NOUVEAU SIMONS PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

6/49

3-22-27-46-48-49

(complémentaire)

19

LA QUOTIDIENNE

tirage du 17-01-90

8-4-5

2-3-4-3

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est
Québec (Québec) G1K 7J6

Service aux abonnés 647-3333

Annonces classées 647-3311

Carrières et Professions 647-3270

Publicité Détaillants 647-3435

Publicité Générale 647-3266

Rédaction 647-3394

Promotion 647-3342

Renseignements 647-3233

Alerte aux ovnis: manifestations impressionnantes à Carleton, aux Îles et à Mirabel

Pour François Bourbeau, d'Ovni-Alerte, il s'est bel et bien passé « quelque chose » dans le ciel québécois hier. Mais, les manifestations les plus impressionnantes se seraient produites à Carleton, aux Îles-de-la-Madeleine et à Mirabel, plutôt qu'à Québec.

par NORMAND PROVENCHER et ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

Après une nuit de réflexion, et l'arrivée de nouveaux témoignages, M. Bourbeau estime que l'observation a été trop longue dans le cas de la ville de Québec. Il y avait également trop d'ovnis et les vibrations des « objets » étaient anormales. Il y a également eu trop de témoins au goût de M. Bourbeau. Ces faits indiquent plutôt le canular. L'explication semblable à celle de l'an dernier en Beauce (un sac de plastique avec une bougie à l'intérieur) est vraisemblable aux yeux de M. Bourbeau. Que les plaisantins se lèvent !

Par contre, celui qui s'intéresse aux phénomènes para-normaux depuis plusieurs années se dit plus impressionné par des témoignages provenant de Carleton, des Îles-de-la-Madeleine et de l'aéroport de Mirabel. M. Bourbeau maintient en effet qu'il y a eu une détection de très courte durée à Mirabel et que les responsables n'ont pas voulu en parler aux médias.

Un porte-parole de la tour de contrôle de l'aéroport de Québec, M. Maurice Aubé, a pour sa part révélé que son service avait reçu beaucoup d'appels de citoyens intrigués, mardi soir, mais que rien d'anormal n'avait été enregistré sur les écrans radar. « Ce n'est pas la première fois que des gens nous appellent pour nous signaler des choses étranges », ajoute, prudent, M. Aubé.

De nombreux témoins ont en effet vu pendant plusieurs minutes, vers 22 h, huit ou neuf sphères de couleur orange traverser le firmament en direction est. Ces objets étaient étonnamment silencieux, selon ces mêmes observateurs héberlés. Plusieurs d'entre eux ont communiqué avec différents médias pour raconter leur expérience.

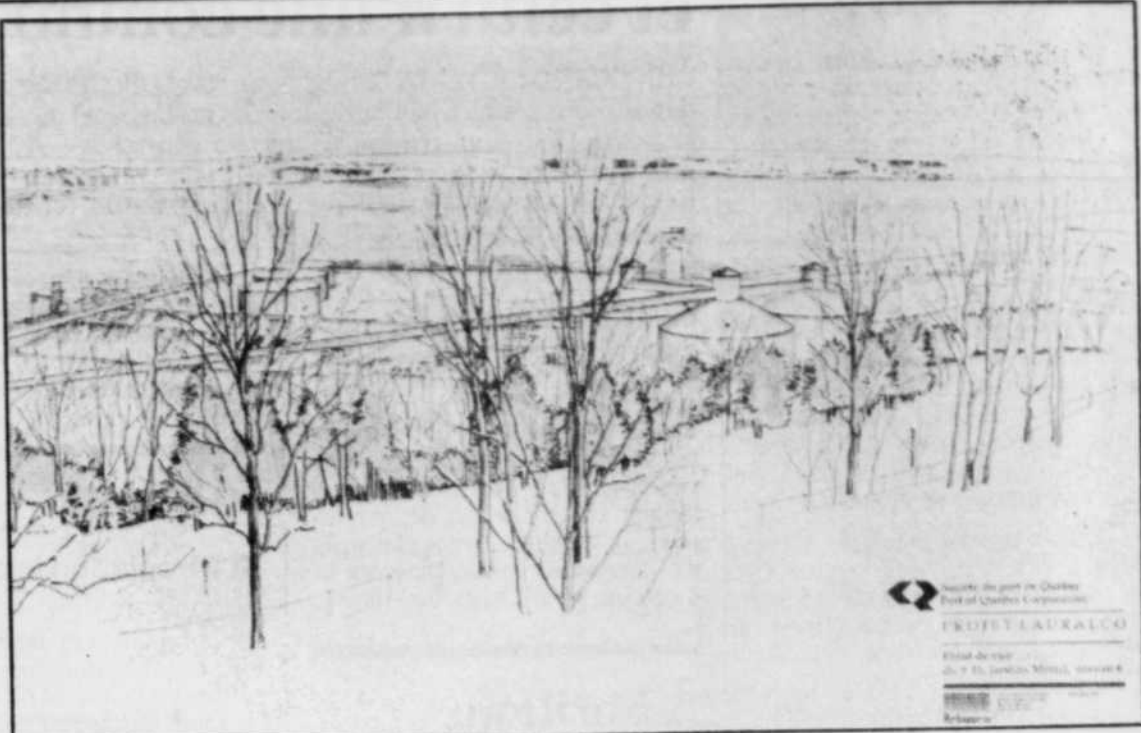
Christian, 29 ans, se promenait à pied avec sa mère, rue Ageduc, lorsque son regard a été attiré par huit formes étranges. « Nous étions juste au-dessous. C'était très bizarre. C'était comme un cerceau avec quatre lumières blanches et jaunes à l'intérieur. C'avait l'air léger. Il n'y avait aucun bruit. »

Notre interlocuteur, qui a dit avoir observé le phénomène pendant une quinzaine de minutes, ne croit pas beaucoup, pour sa part, aux sacs de plastiques. « À un certain moment, l'un des cerceaux a même accéléré et est venu se placer en avant des autres... »

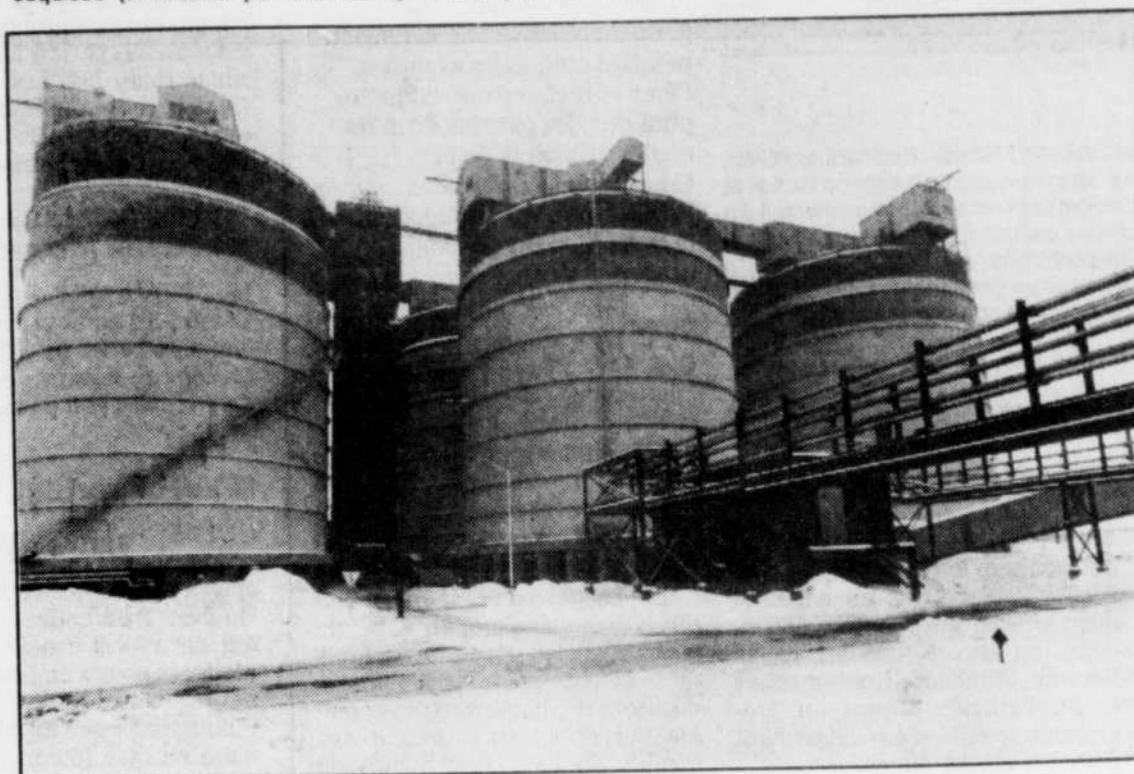
La thèse d'un escadron d'hélicoptères volant à basse altitude semble difficilement crédible puisque, outre l'absence de bruit, aucun appareil n'était en service à ce moment-là dans la région, selon le porte-parole de la base militaire de Valcartier, le capitaine Jean-Pierre Sabourin. « Nos derniers appareils sont rentrés au plus tard à 20 h », a-t-il spécifié. À la base de Bagotville, une interlocutrice a pour sa part mentionné que le dernier vol a pris fin à 17 h.

Plus tôt en journée, aux Îles-de-la-Madeleine, à Carleton et au Nouveau-Brunswick, des gens ont avoué avoir observé des phénomènes bizarres. Ainsi, à Saint-Pont, près de Tracadie, Charles Roussel a raconté sa « rencontre du premier type » : « Il était environ 20 h 30 (heure locale) et je me trouvais à l'extérieur à jaser avec un ami lorsque mon regard a été attiré par une grosse boule qui se déplaçait au-dessus de la cime des arbres à grande vitesse. Je l'ai observé une quarantaine de secondes pendant qu'elle était immobile, puis elle a disparu en descendant derrière les arbres. Mon ami l'a vu aussi peu de temps avant qu'elle disparaisse. Plusieurs gens du coin ont avoué avoir observé le même phénomène un peu plus tard durant la nuit. Il y en a qui commencent à avoir peur ».

Reste à voir si ces phénomènes résisteront à une étude approfondie.



Voici ce que les résidents du sixième étage des Jardins Méridi verraient des installations d'Alumax, selon une esquisse (simulation par ordinateur) rendue publique, hier.



Des silos comme ceux qui seront construits à l'Anse-aux-Foulons, à Sillery.

Parizeau scandalisé par le projet d'Alumax à l'Anse-aux-Foulons

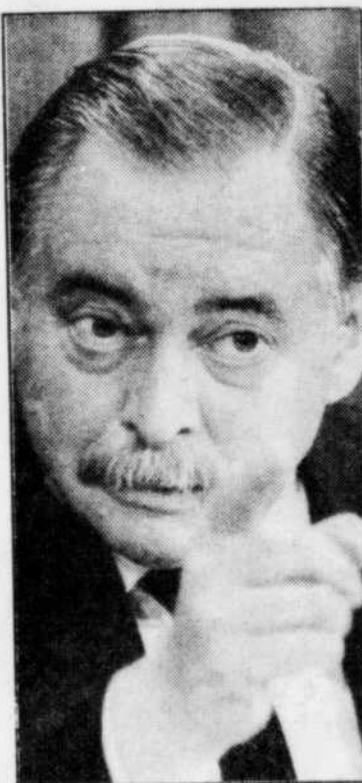
Selon le chef de l'Opposition, M. Jacques Parizeau, le gouvernement du Québec doit utiliser son pouvoir de « persuasion morale » pour empêcher qu'Alumax n'érige à l'Anse-aux-Foulons son terminal pour la réception des matières premières, un projet de 32 millions \$ qui rapporterait plus de 200 000 \$ par an en taxes à Sillery.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

M. Parizeau s'est montré scandalisé par ce projet au cours d'une entrevue au SOLEIL dont l'essentiel sera publié dans notre livraison de samedi. Selon lui, implanter ce terminal « en bas des plaines d'Abraham », ce serait comme de convertir « tout le rez-de-chaussée du Centre national des arts, à Ottawa, en Dunkin' Donuts ».

S'il était au gouvernement, M. Parizeau affirme qu'il interviendrait sans hésiter. « Quand même ! Je comprends qu'on peut vouloir des propriétés industrielles, que ça ajoute quelque chose au rôle de taxation, je comprends que le port de Québec a toutes espèces de droits et des obligations aussi. Mais c'est la capitale, tout de même ! »

Le président péquiste n'arrive pas à comprendre « qu'on puisse augmenter de quelque façon que ce soit des implantations industrielles dans le sens large du terme le long de la rive de la ville de Québec » ou en l'occurrence tout à côté. Déjà, d'avoir flanqué un aussi grand nombre de réservoirs à pétrole le long du boulevard Champlain, « ce n'est pas particulièrement intelligent », estime M. Parizeau.



Jacques Parizeau affirme que s'il était au pouvoir, il interviendrait pour bloquer le projet de 32 millions \$ dans le port de Québec.

« On ne me fera jamais croire qu'on n'est pas capable de mettre ça ailleurs. Je n'arrive pas à comprendre qu'on ne comprenne pas. Ça m'estomache que le réflexe ne soit pas universel. Québec est notre ca-

pitale, il faut donc que ça ait l'air d'une capitale. »

Il revient à ceux dont c'est la spécialité de proposer « un certain nombre de sites alternatifs ».

Un tuteur s'il le faut

M. Parizeau souligne qu'à Ottawa, on a créé la Commission de la capitale nationale pour « faire en sorte que n'importe quoi ne soit pas faisable ». Cette commission a eu à intervenir à l'égard de propriétés industrielles autour d'Ottawa, rappelle-t-il.

S'il dit espérer que cela ne soit pas nécessaire à Québec, le chef de l'Opposition préconiserait qu'un tuteur soit nommé si les tensions entre la capitale et les villes qui composent sa banlieue obligent de confier certains pouvoirs d'intervention à quelqu'un qui s'assurerait que « la capitale ressemblera à une capitale ».

Ces dernières années, « le climat était irrespirable » entre Québec et ses banlieues et ce n'est pas toujours à raison que l'on accordait constamment le mauvais rôle au maire Jean Pelletier, croit M. Parizeau qui espère néanmoins que le changement de direction à la mairie de Québec contribuera à améliorer ce climat.

« Ce ne sera pas L'Allier tout seul, il faudra voir comment les autres réagissent. » À propos de M. L'Allier, le chef de l'Opposition dit avoir toujours eu beaucoup d'admiration pour son « envergure intellectuelle ».

Nouveau dépouillement judiciaire dans le district 10 de la ville de Québec

La cour supérieure de Québec entreprend, aujourd'hui, un nouveau dépouillement judiciaire des bulletins de vote dans le district numéro 10, de la ville de Québec.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Le soir des élections, le 5 novembre, 51 bulletins avaient été rejetés. Le candidat du Rassemblement populaire, M. Pierre-André Gaudreault avait été élu avec 1037 voix, soit 10 de plus que son adver-

saire du Progrès civique, M. Yvan Gignac. Ce dernier fut déclaré vainqueur avec 1012 votes, soit un seulement de plus que M. Gaudreault, à la suite du recomptage de la cour provinciale qui double cependant le nombre de bulletins rejetés.

Le RP a donc contesté l'élection de M. Gignac en cour

supérieure. À cela, le PC répliquait par une requête en irrecevabilité, affirmant que ce recours constituait un appel déguisé puisque la décision de la cour provinciale était finale et non susceptible d'appel.

Au conseil municipal de Québec, le RP, dirigé par le maire Jean-Paul L'Allier exerce le pouvoir avec 16 représentants. L'opposition dont fait partie M. Gignac, compte cinq élus.



M. Peter E. Aylen, d'Alumax, montre une esquisse des installations qui seront érigées à l'Anse-aux-Foulons, à Sillery.

Visite ratée chez Alumax

Rien à Bécancour n'a pu rassurer les élus de la région de Québec

Il n'y avait pas de bateau, hier, au quai de l'aluminerie de Bécancour. Il n'y avait donc pas de chargement ou de déchargement d'alumine. Donc les journalistes, les élus et les fonctionnaires amenés là par la firme Alumax ne peuvent témoigner ni de l'intensité du bruit causé par les moteurs ni du rejet ou non de particules dans l'air.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Mais le voyage, qui avait pour but de démontrer que le projet d'installations de transbordement à l'Anse-aux-Foulons, à Sillery, ne causerait aucune pollution de l'air, visuelle ou sonore, a quand même permis aux autorités d'Alumax et du port de Québec, de fournir un peu plus d'information sur les répercussions des activités qui se dérouleront à ce quai.

Elles ont reconfirmé que la hauteur maximale des installations serait de 165 pieds (50 mètres). Une première esquisse rendue publique, la semaine dernière, faisait état d'une tour de 165 pieds, de deux silos de 135 pieds et de deux autres de 120 pieds. Une autre présentée, hier, ne comporte plus de tour mais trois silos de 135 pieds surmontés d'équipements destinés au transport de l'alumine et du coke. Au plus haut, dépendant de la configuration, les installations, dans cette nouvelle esquisse aussi, auraient 165 pieds. C'est 13 pieds de plus que la tour de la compagnie Gagnon et Boucher, située à proximité.

Naturellement les autorités d'Alumax et du port de Québec ont répété que le bruit des moteurs ne dépassait pas 85 décibels à la source et 48 sur le terrain des équipements. Aux Jardins Méridi, là où on trouve les plus proches voisins, le bruit sera inférieur à 40 décibels. Comme point de comparaison, on a dit que le bruit de la neige qui tombe en forêt est de 23 décibels...

Mme Margaret Delisle, maire de Sillery, s'est dite satisfaite des informations reçues jusqu'ici. Toutefois elle aimerait bien que l'on tente tout pour abaisser encore la hauteur maximale. « Aujourd'hui, ce que je pense du projet, c'est oui avec un grand mais », dit-elle. C'est-à-dire qu'elle attend les résultats de l'étude d'impact qui sera faite par Lavalin Environnement et qui doit être terminée fin février. Elle souhaite aussi que le port de Québec et Alumax tiennent une assemblée d'information le plus rapidement possible quitte à en tenir une deuxième lorsque l'étude d'impact sera rendue publique. Le directeur général du port, M. Gaudreault, a fait voir qu'une telle assemblée aura lieu après

publication des résultats de l'étude. M. Richard Dugas, conseiller du district 14 à Québec, se dit heureux de constater qu'Alumax fait des efforts pour réduire au minimum l'impact visuel des installations mais il a hâte de connaître les résultats de l'étude d'impact.

Des questions techniques

Par ailleurs, autant les autorités du port que d'Alumax ont confirmé au SOLEIL que le choix de l'Anse-aux-Foulons plutôt que des quais 30 et 31 à Québec a été fait strictement pour des raisons techniques. Que les fonctionnaires de Québec aient été plus présents dans les négociations n'auraient rien changé, ont-elles tenu à préciser. M. Peter E. Aylen, vice-président, secteur primaire, d'Alumax inc., et M. Ross Gaudreault, directeur général du port, ont fait voir que l'emplacement de l'Anse-aux-Foulons a été retenu parce que plus près des autoroutes, parce que le Canadien national (CN) et le Canadien pacifique (CP) passent par là. Cet emplacement évitait aussi le transport par camion par la ville et il fallait choisir un quai libre durant 120 jours par année. M. Gaudreault a aussi laissé entendre que le fait qu'à Sillery, Alumax paiera entre 250 000 \$ et 300 000 \$ de taxes contre 800 000 \$ à Québec devait aussi entrer en ligne de compte.

Le transport de l'alumine, une fine poudre blanche, et du coke, l'équivalence de gravier fin, entre Sillery et Deschambault pourra se faire par camion ou par train. Or, selon M. Gaudreault, il se pourrait fort bien que ce soit par train. Il croit que le CN ou le CP ne laisseront pas passer une manne comme celle-là. Alors si le transport se fait par train avec le CN, on empruntera la voie qui longe le fleuve jusqu'aux limites de Sainte-Foy et Cap-Rouge puis vers le nord pour rejoindre la voie ferrée allant vers l'ouest. Si le CP obtient le contrat, on empruntera le tunnel situé près de la côte Gilmour pour rejoindre à la hauteur du parc industriel Saint-Malo, à Québec, la voie ferrée menant à Deschambault.

Rappelons que le projet destiné à l'entreposage de la matière première de l'aluminerie de Deschambault est évalué à 32 millions \$ et qu'il rapportera environ 250 000 \$ en taxes, par année, à Sillery.



C'était l'enfer !

La circulation automobile était plus que périlleuse sur les routes de la région de Québec, hier soir. Des flaques d'eau, ou plutôt des lacs, se sont formés en plusieurs endroits « stratégiques », comme sous le viaduc, au coin de Hamel et Henri-IV. Des accidents ont été signalés, notamment à Beauport où deux piétons ont été blessés sérieusement. Il y a également eu plusieurs accrochages et, surtout, nombreux ont été les automobilistes qui ont dû être remorqués parce que le moteur de leur voiture avait étouffé dans l'eau, « souvent parce qu'ils roulaient trop vite », note un policier. En début de soirée, la côte de Cap-Rouge avait déjà commencé à geler, et on y signalait un carambolage. La glace n'a d'ailleurs pas manqué d'envahir les routes en fin de soirée, et le sel perdait beaucoup de son efficacité, étant lavé à mesure par la pluie.

La CECQ organise un forum des écoles secondaires

Dans le but d'informer parents et enfants de la grande région de Québec des diverses possibilités qu'offre son réseau dans le choix d'une école secondaire de formation générale, la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) organise un Forum des écoles secondaires.

Sous le thème *Des écoles à apprendre*, cet événement se déroulera, dimanche prochain, à 13 h, à l'école Joseph-François-Perrault, et dimanche le 28 janvier à 13 h à l'école Jean-de-Brébeuf.

Le forum sera l'occasion idéale pour mieux connaître les spécia-

lités de chaque école, les nombreux services pédagogiques mis à la disposition des élèves et l'éventail des activités offertes aux enfants.

Ainsi, on pourra découvrir les particularités de l'école Cardinal-Roy et son volet *sports-arts-études*, ou s'informer du program-

me d'enseignement à la Maîtrise de Québec, ou apprendre que l'école Vanier offre un encadrement spécial en première secondaire, ou encore, que les écoles Perrault, Brébeuf, Roc-Amadour et St. Patrick's offrent un programme spécial d'enrichissement pour les élèves doués.

Le forum regroupera huit stands différents représentés par chacune des écoles. Il sera également possible de rencontrer directeurs, directrices, personnel enseignant et élèves de chaque école.

Piratage de logiciels à Jonquière Plaintes contre un directeur d'école et celui d'une commission scolaire

CHICOUTIMI (PC) — La Gendarmerie royale du Canada a déposé deux plaintes hier après-midi au greffe pénal du palais de justice de Chicoutimi, contre le directeur général de l'école polyvalente Jonquière Yvon Perron, et le directeur adjoint de la Commission scolaire de La Jonquière André Garon, relativement à une affaire de piratage de logiciels.

Ces plaintes, qui surviennent trois mois après une saisie, par des agents de la GRC, de logiciels et d'un micro-ordinateur appartenant à la Commission scolaire de La Jonquière, accusent MM. Perron et Garon d'avoir « mis illégalement en circulation des exemplaires de programmes d'ordinateurs contrefaits, entre le 4 octobre et le 17 octobre 1989 ».

À Forillon, la colère gronde

FORILLON — Après avoir gardé leurs enfants à la maison pendant cinq jours avant les Fêtes et réclamé une enquête publique, les parents de deux écoles primaires de la Commission scolaire de Forillon réclament maintenant la démission du président et du directeur général.

C'est tout cela qui sera abordé à l'occasion du conseil des commissaires, à Gaspé, lundi.

L'administration des affaires scolaires soulève une foule de questions sans réponse, a dit en substance le porte-parole des parents, Denis Joncas.

Le congédiement hâtif d'une directrice d'école, l'absence de cours d'anglais pour les enfants de 4e année et, plus largement, les décisions d'administrateurs et d'élus qui donneraient lieu à des conflits d'intérêt sont autant de raisons motivant les actions des parents, a ajouté M. Joncas.

De l'avis du directeur général de la Commission scolaire de Forillon, Jean-Claude Côté, la bisbille qui se fait le jour découle d'un simple malentendu.

cour pour conserver des pièces à conviction, si aucune accusation n'est déposée dans un délai de trois mois après la saisie. Les plaintes arrivent donc à l'expiration des trois mois.

Pour l'instant, on ignore si la Commission scolaire de La Jonquière va mandater son procureur pour assurer la défense des deux accusés.

En Bref

■ Circulation lourde

VALLÉE-JONCTION — Transport Québec rappelle aux transporteurs circulant sur l'autoroute 73, en direction sud, qu'ils doivent obligatoirement utiliser la sortie 95, route Cameron, pour rejoindre la route 173. Il est interdit d'accéder à la voie rapide par la route Carter sud pour ensuite emprunter la route 112 à Vallée-Jonction. Depuis le 15 janvier, tous les véhicules lourds en provenance de Bellechasse et qui désirent se rendre à Vallée-Jonction sont dirigés via les routes 275 et 276 jusque vers Saint-Joseph et via les routes 216 et 275, qui mènent à Sainte-Marie. Il est toutefois permis aux autres catégories de véhicules de circuler sur la route 112. Les camions peuvent également gravir la côte. Dans le cadre de l'exécution des travaux d'hiver sur la route 112 et la 73, le ministère émettra un laissez-passer aux poids lourds affectés à ces travaux.

■ Maison incendiée

LAC-BEAUPORT — Une résidence sise au 40, de la Montée du Cervin, à Lac-Beauport, a été endommagée par le feu à 7 h 45 hier. Les pertes se chiffrent à 50 000 \$. Le propriétaire des lieux, M. John A. Fookes, a été victime d'un malaise cardiaque peu après l'arrivée des pompiers. Les flammes seraient d'origine électrique.

■ Vol important

QUÉBEC — La police de Québec enquête sur un important vol de chèques survenu dans la nuit du 16 janvier, sur quatre des 21 étages de l'édifice de la Banque de Montréal, place D'Youville, à Québec. Trois coffres-forts ont été éventrés par d'habiles voleurs, qui ont réussi à déjouer les services de sécurité et d'entretien ménager pour s'emparer de chèques et d'argent contenu dans de petites caisses. Les bureaux des ministères du Travail de l'Industrie et de l'Environnement ont été visités par les intrus, qui n'ont eu qu'à forcer une porte avec un tournevis. Les autorités pensent que les suspects étaient munis d'une clé maîtresse pour se glisser dans la tour car l'agent de sécurité en service n'a remarqué aucune anomalie durant ses rondes. Les biens volés incluent plusieurs milliers de dollars de chèques, difficilement négociables, des obligations d'épargne et des séries de billets de hockey.

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RÉNOVER...
Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos corvées de rénovation.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

69\$

*par chambre par nuit. Week-ends seulement.

Un hôtel d'aujourd'hui... à des prix d'hier!

A partir d'aujourd'hui, jusqu'au 15 avril, 1990 vous pouvez séjourner à l'hôtel Delta Montréal pour seulement 69\$.

Situé en plein cœur de la ville, à cinq minutes des grandes boutiques, des grands restaurants et de la vie nocturne, le Delta Montréal a tout ce qu'un grand hôtel peut offrir: salle de conditionnement physique, piscine intérieure, courts de squash, bain tourbillon et sauna.

Bienvenue à toute la famille. Les moins de 18 ans logent chez nous gratuitement et, les enfants de moins de six ans, bénéficient de repas gratuits. L'hôtel offre pour les clients de tout âge divertissements, sports et relaxation. Pendant que vous profitez de vos loisirs, notre personnel prend soin de vos petits à notre Centre de créativité, doté de jeux éducatifs, de cahiers à colorier, d'arcade...

Venez passer le week-end chez nous.

Pour de plus amples renseignements, composez le: 1-800-268-1133 ou à Montréal, le: (514) 286-1986.

Delta Montréal
Vous apprécierez la différence Delta.

450, Sherbrooke Ouest (Entrée rue Président-Kennedy)
*Le nombre de chambres à ce prix est limité. Faites vos réservations dès maintenant pour les vendredi, samedi, dimanche. Ne s'applique pas aux groupes.

Super VENTE ANNUELLE

RABAIS JUSQU'À 60%

Mme Patricia Blais, domiciliée à Québec, est l'heureuse gagnante de la croisière dans Les Antilles d'une valeur de 3 000,00\$ offert par Boiteau Luminaire à l'occasion de la vente 30ième anniversaire. Mme Blais reçoit son prix de M. Gilles Boiteau, président de Boiteau Luminaire Inc.

boiteau luminaire

1295, BOUL. CHAREST O.
(COIN ST-SACREMENT)
QUÉBEC. 687-2271

Selon le maire de Plessisville, Madeleine Dusseault

«Les sommets économiques ne sont pas des exercices futiles»

THETFORD MINES — «Quoi qu'on en dise, les conférences socio-économiques ne sont pas des exercices futiles. Au contraire, elles sont un excellent moyen pour susciter une prise de conscience des faiblesses d'une région et de provoquer dans le milieu une démarche de concertation et une volonté de s'en sortir.»

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

Mme Madeleine Dusseault, maire de Plessisville, a livré ce commentaire, hier, à la veille du sommet de la région de Chaudière-Appalaches qui aura lieu à Saint-Georges de Beauce.

Elle sait ce dont elle parle puisque c'est elle qui a présidé la deuxième conférence de la région Mauricie-Bois-Francis-Drummond qui s'est déroulée à Victoriaville en mai dernier. Elle vient d'être reportée à la présidence du CRCA (Conférence régionale de concer-

tation et d'action) et elle est membre du comité restreint qui assure le suivi du sommet.

Contrairement à ce que bien des gens pensent, ces rencontres régionales ne sont pas des spectacles politiques. «Chez nous en tout cas, tout le monde en a retiré une grande satisfaction. Les 10 MRC de la zone 04 ont obtenu leur juste part. On n'a pas reçu de commentaires défavorables. Il y a eu certaines déceptions mais c'était inévitable», a-t-elle expliqué. Mme Dusseault a déploré l'absence de l'entreprise privée.

Selon elle, il ne faut pas saborder les conférences régionales.

Sommet
économique
CHAUDIÈRE-
APPALACHES

«Le processus de consultation est enclenché et il faut le maintenir. Il faut que les MRC d'une région continuent à se parler.» Mme Dusseault ne nie pas que «ces sommets aient une saveur politique». Cependant, note-t-elle, «on peut difficilement reprocher au pouvoir politique d'en retirer un certain crédit quand il est le principal investisseur».

Au sommet des Bois-Francis-Drummond-Mauricie, 92 projets nécessitant des investissements globaux de 104,4 millions \$ ont été acceptés.



Madeleine Dusseault avait présidé la 2e conférence de la région Mauricie-Bois-Francis-Drummond.

Les engagements financiers du gouvernement provincial se sont chiffrés à 63 millions \$ (60 %). La participation des promoteurs a atteint 31,5 millions \$ (30 %). La contribution attendue du gouvernement fédéral est de 10 millions \$.

L'entente-cadre avec le gouvernement québécois a été signée le 16 septembre, soit une semaine avant les élections provinciales et

moins de quatre mois après la tenue du sommet.

Selon Mme Dusseault, les dossiers cheminent à une vitesse satisfaisante. Dans 18 cas, les promoteurs ont signé les protocoles d'entente. Une vingtaine de projets parmi lesquels il n'y a aucun dossier majeur sont en péril en raison de difficultés rencontrées par les promoteurs. Les autres progressent normalement.

Entente-cadre Québec-Côte-Nord Environ le tiers des projets ont été réalisés

SEPT-ÎLES — Le gouvernement québécois a débloqué jusqu'à présent un quart seulement des 51,6 millions \$ prévus dans l'enveloppe 1989-1990 de l'entente cadre de développement Québec-Côte-Nord.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

Des 151 projets de développement inscrits pour toute la durée de l'entente-cadre intervenue, il y a six mois, entre Québec et la Côte-Nord, un peu plus du tiers sont toutefois d'ores et déjà réalisés ou en voie de l'être. Une quinzaine d'autres sont dans la machine administrative.

En espèces sonnantes, les 54 projets déjà réalisés ou sur le point de l'être représentent des investissements de 23,3 millions \$. De cette somme, le milieu nord-côtier et le gouvernement fédéral ont payé de leur poche 10,5 millions \$. Québec a payé le reste, soit 12,8 millions \$.

C'est ce qui se dégage à l'heure actuelle des résultats de la Conférence socio-économique de la Côte-Nord.

Cette démarche collective de développement, qui avait requis la participation des forces vives de la Côte-Nord pendant un an et demi, s'est terminée par le Sommet de Baie-Comeau à l'automne 1988. Ce sommet a débouché quelques mois plus tard, sur l'entente-cadre Québec-Côte-Nord prévoyant la réalisation de quelque 134 millions \$ de projets, dont 81 millions \$ dès 1989-1990. L'entente vient à échéance au printemps 1993.

Aux termes de l'entente, le gouvernement du Québec devait verser 51,6 millions \$ d'ici la fin de l'année budgétaire actuelle, le 31 mars, mais il en est encore loin.

Bien enclenché

À l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), on estime néanmoins que la plupart des ministères mènent bien leurs barques en vue de la réalisation des projets.

L'OPDQ et le Conseil régional de développement (CRD) sont responsables de la gestion de l'entente.

Globalement, mis à part les 54 dossiers réalisés ou presque et les 15 autres fermement enclenchés, 59 projets restent en suspens, neuf ont été abandonnés, six ont été reportés à la biennale et huit

exigent une étude plus approfondie.

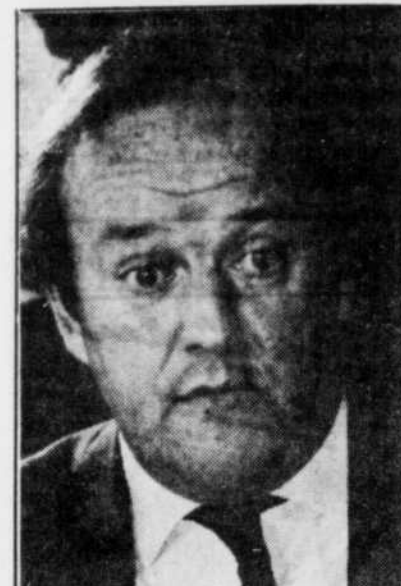
En termes d'avancement des projets, de diverses sources émanant de l'appareil gouvernemental nord-côtier, la palme reviendrait au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Le MLCP est en position de débloquer d'ici le 31 mars tout près de 1 million \$ sur le 1,6 million \$ prévu.

La pire performance serait celle du ministère des Transports. Selon les mêmes sources, le ministre des Transports et du Développement régional de l'époque, Marc-Yvan Côté, se serait montré un peu trop enthousiaste au sommet de Baie-Comeau.

À l'OPDQ, on estime que le retard perceptible dans l'application de l'entente dans son ensemble est normal compte tenu des délais de signature de l'entente-cadre. Et on a confiance que le retard actuellement perceptible de par les statistiques aura été rattrapé en juin.

De gros morceaux, par exemple, les dossiers d'assainissement des eaux représentant 50 millions \$, sont dans la machine et devraient être enclenchés rapidement. Autre exemple, celui de la salle de spectacles de Baie-Comeau, pour l'heure en attente de la participation fédérale, qui sera en voie de se réaliser à l'été.

Bref, on ne panique pas sur le déroulement du calendrier de l'entente. «Nous nous attendons à ce que les engagements gouvernementaux se matérialisent d'ici à l'été», a dit un porte-parole de l'organisme gouvernemental de développement.



Le moins performant de tous les ministères dans la réalisation des projets sur la Côte-Nord est celui de l'ex-ministre des Transports, Marc-Yvan Côté.

car DécoMeuble est EXTRA

...on vient de loin

réglez le SOLDE en JUILLET 90*

JVC RABAIS DE 150\$

CHAÎNE STÉRÉO DE HAUTE QUALITÉ
entièrement télécommandée

comprenant un récepteur stéréo AM/FM d'une puissance totale de 80 watts avec syntonisateur numérique à pré-sélection des stations, un lecteur de disque compact doté d'une tête de lecture à 3 faisceaux et d'une programmation à accès sélectif de 15 plages, un lecteur de cassettes à double platine avec possibilité de copie synchrone à grande vitesse, le tout complété par une réputée paire d'enceintes Tannoy, 2 voies de conception anglaise et d'une puissance de 100 watts chacune.

rég. 1 349,95

1199⁹⁵

SERVICE APRÈS-VENTE 683-3471 ET 1-800-463-7215

LIVRAISON GRATUITE

* Les détails de nos modes de paiement sont affichés dans nos magasins.



Le sommet économique de la Côte-Nord avait eu lieu à Baie-Comeau, à l'automne 1988. Une vue générale de Baie-Comeau

Vanier

100, Chabot (près des Halles Fleurs de Lys) 683-9600

Sainte-Foy

2635, Hochelaga (Place de la Cité) 657-6902

Charlesbourg

8500, Henri-Bourassa 627-3073

Beauport

4175, boul. Sainte-Anne 667-7851

(extérieur de Québec)

1-800-463-7209

Le SPGQ demande à Paradis de s'excuser

Des dizaines de cas de pollution n'ont jamais eu de suivi

Des dizaines et des dizaines de recommandations de poursuites n'aboutissent généralement jamais, au ministère de l'Environnement du Québec, parce que le gouvernement n'a pas l'argent et les effectifs nécessaires pour bien étoffer les preuves devant la cour, surtout contre les grandes compagnies.

textes de GUY DUBÉ
LE SOLEIL

Le président du Syndicat des professionnelles et des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), Daniel Giroux, a exigé, hier, que le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, s'excuse auprès de ses fonctionnaires pour les avoir publiquement taxés d'incompétents et d'inefficaces.

M. Giroux a parlé d'un climat de terreur qui règne dans ce ministère depuis l'arrivée de Paradis, à l'automne. Tous les sous-ministres adjoints, à l'exception

de Mme Cécile Cléroux qui n'était en poste que depuis quelques mois seulement, ont été changés.

Ce climat explique également l'absence de professionnels à la conférence de presse d'hier et la non-divulgation de cas précis où des poursuites n'ont jamais été intentées contre de gros pollueurs, a-t-il précisé. Il serait en effet trop facile d'identifier ces fonctionnaires, explique M. Giroux. « Nous ne pouvons vous donner de cas précis, parce qu'il serait trop facile pour le gouvernement d'identifier les responsables de ces fuites. »

« Ça ne va pas bien... »

Des projets qui contreviennent aux règlements de l'environnement ont été autorisés sans aucune étude d'impact, a-t-il ajouté, citant en exemple les projets Alumax (Portneuf) et Alouette (Côte-Nord).

Il n'y a que deux techniciens pour surveiller la construction des barrages, des autoroutes et des lignes hydro-électriques, l'épandage des pesticides et le dragage.

Même chose pour les terrains d'enfouissement et les matières dangereuses.

On ne compte que cinq professionnels à l'environnement pour



Daniel Giroux, président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, a réagi vivement aux propos du ministre de l'Environnement Pierre Paradis.

tout le projet de la Baie James. Les demandes d'analyses refoulent aux laboratoires du ministère. Un seul professionnel travaille sur la réduction des déchets industriels.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où les bureaux de l'environnement reçoivent en moyenne 2500 appels par mois, on ne compte que 10 professionnels.

Seulement 26 inspecteurs travaillent au ministère pour protéger l'air, l'eau et le sol, alors que l'on compte un total de 450 agents de conservation pour protéger la faune.

« L'air, l'eau et le sol sont un bien collectif qu'on est en train de spolier. Ça va nous coûter bientôt des milliards et des milliards de dollars. Non, ce ne sont pas les fonctionnaires du ministère de l'Environnement qui sont responsables des recommandations qui n'ont pas eu de suites. À la popu-

lation de juger », a renchéri Daniel Giroux. Même si l'environnement recevait les 50 millions \$ supplémentaires que le gouvernement Bourassa avait promis au cours de la dernière campagne électorale, le ministère ne pourrait pas faire face à la musique.

En Ontario, explique le président du SPGQ, ils sont 300 fonctionnaires de plus à l'environnement, alors que le gouvernement fédéral y est encore plus présent. Le gouvernement ontarien consacre 30 millions \$ à la récupération, contre un million \$ par le gouvernement du Québec.

« Non, ça ne va pas bien en matière d'environnement au Québec. Mais heureusement, les fonctionnaires du ministère ont une âme environnementale et leur flamme n'est pas encore éteinte », a conclu M. Giroux.

Bourassa doit concrétiser son beau « mirage vert »

L'Union québécoise de la conservation de la nature (UQCN) prévient sévèrement le gouvernement Bourassa qu'il ne respectera pas ses promesses électorales s'il n'augmente pas de 50 millions \$ le budget du ministère de l'Environnement.

Qualifiant de « mirage vert » et de « menu vert » les discours électoraux de la dernière campagne électorale provinciale, l'UQCN réagissait ainsi au gel des dépenses que doit subir le ministère de l'Environnement alors que le premier ministre Bourassa s'était engagé formellement à augmenter le budget de ce ministère de 50 millions \$, le 7 septembre 1989.

L'UQCN rappelle que le Parti libéral s'était en outre engagé à verser un autre 50 millions \$ pour créer un fonds pour le développement des technologies environnementales.

« Pour prendre un véritable virage vert, il faudra avant tout que le gouvernement de M. Bourassa stoppe le processus d'asphyxie à l'endroit du ministère de l'Environnement et concrétise sans faux-fuyant l'engagement primordial d'accroître d'au moins 50 millions \$ le budget du ministère »,

■ Que Paradis démissionne

(PC) — S'il est vrai que le ministère de l'Environnement ne peut plus assurer la santé et la sécurité des Québécois et que le ministre Pierre Paradis ne réussit pas à obtenir les ressources qu'il réclame pour rectifier la situation, il devrait démissionner. C'est ce qu'a suggéré hier devant la presse le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, à son entrée au caucus des députés de son parti à Québec. M. Paradis avait déclaré lundi soir à Radio-Canada que les effectifs de son ministère sont « en-dessous du minimum vital requis pour assurer (...) la santé et la sécurité de la population », commentant les restrictions budgétaires auxquelles tous les ministères sont astreints d'ici à la prochaine année financière du gouvernement qui débute le 1er avril. « Si c'est vrai, il faut que des ressources soient affectées rapidement à l'Environnement, que l'Environnement soit soustrait à l'application des compressions, a déclaré le chef péquiste.

précise l'UQCN, qui regroupe 95 organismes de conservation et représente plus de 25 000 personnes.

BASLER
printemps

Robes
carreaux jaune - beige
4 à 16
540 \$

Disponible en unie blanche
bordure marine
4 à 16
455 \$

BOUTIQUE
Danielle Morali

656-9141

DERNIER RABAIS
avant inventaire

jusqu'à **75%** sur tous les VÊTEMENTS AUTOMNE-HIVER
Toute vente finale

Salon Jade
PLACE LAURIER
(mail nord)

Meubles Design Inc.

SOLDE BI-ANNUUEL
10% à 50%

1000, BOUL. DES CAPUCINS (418) 525-4671

Soldes

Bijouterie

JACOBUS

Place Laurier (mail nord) 659-5828
Galeries de la Capitale 622-5828
Galeries Chagnon, Lévis 837-7336

10% à 50%

sur tous les articles en inventaire

50% sur toutes les chaînes
20% sur les pierres semi-précieuses et les bijoux en argent etc.!

jusqu'au 27 janvier

Pour le plaisir d'offrir...

IMPACT 15 à 50%

APPOLO
Cuir 1re qualité, disponible en noir ou graphite. Quantité limitée.

Il faut saluer cette nouvelle décade de belle façon et, pour la Maison Corbeil, le mois de janvier en sera l'occasion; le moment idéal de vous offrir ce dont vous aviez toujours rêvé sans jamais oser vous l'acheter.

maison corbeil

LE NOUVEAU LEADER DU MEUBLE DESIGN À QUÉBEC

Boul. de la Capitale
Centre Métrobec
2500, Jean-Perrin
(sortie Saint-Jacques)
847-2724

Les nouveaux tarifs VIA

Lundi,
Mardi,
Mercredi,
Jeudi
et
Samedi:

40% de réduction

Constatez, par exemple, les économies réalisées sur certains tarifs:

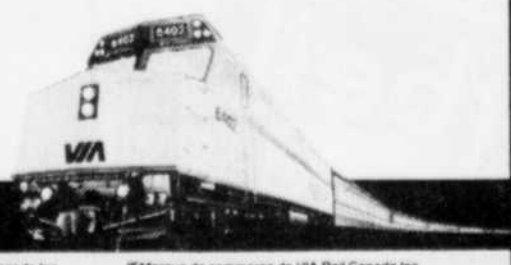
	Prix courant du billet simple - 40 %	Prix courant du billet simple
Québec-Montréal	19\$	32\$
Québec-Ottawa	32\$	53\$
Québec-Toronto	52\$	87\$

- Réduction de 40 % valable tous les jours de la semaine, sauf le vendredi et le dimanche.
- Réduction de 40 % sur le prix courant du billet simple pour adulte.
- Rabais supplémentaire de 10 % accordé aux étudiants à plein temps, sur présentation de leur carte, et aux personnes de 60 ans et plus, sur présentation d'une pièce d'identité. Les jeunes voyageurs de 2 à 11 ans peuvent aussi profiter d'un tarif spécial (la moitié du montant applicable au tarif adulte en voiture-coach).
- Rabais valable uniquement pour les voyages en voiture-coach.
- L'achat des billets doit se faire au moins cinq jours à l'avance; il est conseillé d'acheter tôt afin de profiter du rabais.
- Ces tarifs sont applicables à longueur d'année, sauf du 15 décembre au 3 janvier, les jeudi, samedi et lundi de Pâques et les lundis des jours fériés suivants: fête de Dollard, jour de la Confédération, fête du Travail et Action de grâce. D'autres restrictions s'appliquent. Informez-vous.
- Tarif minimal après la réduction: 7\$

Avec les tout nouveaux tarifs VIA Rail[®] vous voyagez et profitez d'une réduction de 40 % sur le prix d'un billet simple! De plus, les enfants, les étudiants et les personnes âgées ont droit à une réduction supplémentaire. C'est si simple! Vous n'avez qu'à choisir entre deux classes de tarifs. Et rien de plus pratique: achetez votre billet à votre agence de voyages ou à une billetterie de VIA. Alors, allez-y! Ajoutez au confort unique des voyages en train le plaisir d'une réduction de 40 %.

Pour plus de renseignements sur nos tarifs et nos horaires, appelez votre agent de voyages ou VIA Rail[®] au 692-3940.

Profitez-en
dès maintenant!



™Marque déposée de VIA Rail Canada Inc.

™Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.

Un long suspense prend fin

Michel Dorais présidera le Bureau d'audiences sur l'environnement

Après un suspens qui durait depuis des mois, le ministre Pierre Paradis a finalement décidé de nommer M. Michel Dorais à la présidence du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), dont il était le vice-président depuis mars dernier.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Cette nomination a été approuvée par le conseil des ministres, hier, et doit être annoncée officiellement demain.

C'est en mai dernier que la ministre Lise Bacon, alors responsable de l'Environnement, avait signifié son renvoi à l'ancien président Victor Goldbloom, qui avait sérieusement entaché la crédibilité du BAPE en adressant à Mme Bacon une lettre qui a fait l'objet d'une fuite, dans laquelle il recommandait de garder secrètes

certaines informations sur les déchets toxiques pour ne pas alarmer la population.

Après les élections du 25 septembre, la présidence du BAPE a fait l'objet d'une première épreuve de force entre le nouveau ministre, M. Pierre Paradis, et le bureau du premier ministre Bourassa qui avaient chacun leur candidat.

M. Paradis voulait nommer M. Louis-Gilles Francoeur, chroniqueur à l'Environnement au quotidien Le Devoir, tandis que le bureau de M. Bourassa moussait la candidature d'un autre journaliste, M. Gilbert Brunet, cadre res-

pensible des nouvelles politiques au quotidien La Presse.

La vive réaction des milieux environnementaux face à un candidat parachuté par le bunker et sans compétence particulière en matière d'environnement avait fait avorter la candidature de M. Brunet. Après réflexion, M. Francoeur avait fini par décliner l'offre de M. Paradis.

Période d'essai

Théoriquement, le mandat du président du BAPE est de cinq ans, mais dans un premier temps M. Dorais ne serait nommé que pour une période de trois mois pour vérifier la réaction des groupes écologiques. Si elle s'avère positive, il pourrait être confirmé dans ses fonctions pour un mandat normal de cinq ans.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT LA TAXE DE 7% PROPOSÉE SUR LES PRODUITS ET SERVICES?

APPELEZ SANS FRAIS LA LIGNE INFO

1 800 267-6640

Dispositif de télécommunication pour malentendants:

1 800 267-6650

La LIGNE INFO est accessible du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures.



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Canada

Avis à notre clientèle

Veuillez prendre note que le cahier publicitaire

“Dollars Étoiles”

distribué dans vos foyers vers le
samedi 13 janvier 1990:

les prix sont en vigueur
à compter
du lundi
22 janvier
1990
seulement

Nous nous excusons de ce contretemps auprès de notre clientèle.

Bonimart

Le magasin EXTRA SPÉCIAL de votre famille!

SONY



Meuble de
200\$
GRATUIT

200 watts RMS total

Chaîne stéréophonique télécommandée de grande puissance pour une qualité sonore incomparable! Ampli avec égalisateur graphique 5 bandes, récepteur digital programmable, platine cassette double, platine tourne-disque, enceintes acoustiques 3 voies (diffère légèrement de la photo).

899\$



Lecteur laser 5 disques

Quadruple échantillonnage, programmable, télécommande, fonctions recherche et répétition.

399\$



VIDÉO WALKMAN

Télé-vidéo 8 mm, portable, écran de 3", ultra léger, entrée et sortie audio/vidéo, pour copie et montage.

RABAIS DE 200 \$

1299\$



Ne payez qu'au
printemps 90

- Conditionnel à l'approbation de crédit
- Aucuns frais de crédit avant le 22 février 1990
- Montant minimum de 300\$ requis

28" MONITEUR STÉRÉO

Réception stéréophonique ambiophonique réfléchie, triple entrée vidéo, sortie audio d'intensité variable, affichage sur écran, câblesélecteur 181 canaux, mémoire minuterie sommeil, télécommande à accès direct, image de haute résolution. Meuble en sus.

1499\$

La clef de sol

Boul. de la Capitale
sortie P.-Bertrand Nord, 840, Bouvie,
627-0840
2, rue Saint-Jean, angle Salaberry
524-8431

LE MONDE



A Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan, un Arménien tient dans ses bras son enfant au moment de s'embarquer vers des lieux plus cléments de l'URSS.

Ne tournez plus en rond rue Cartier!
Venez stationner au «Chanoine Kir»

Le stationnement rue Cartier est réglé, du moins pour les clients du «Chanoine Kir».



C'est ce que j'ai constaté lors de ma dernière visite à ce sympathique «bistro-restaurant» qui offre à ses clients une place chauffée au stationnement «St. Patrick», juste en arrière, rue Salaberry. * Faites comme moi, changez d'air le midi et mettez «Le Chanoine Kir» à votre circuit.

LE CHANOINE
Kir
bistro-restaurant
une vraie bénédiction pour la rue Cartier
524-5303

* 2 heures à nos frais le midi et illimité en soirée

De Bakou à Erevan

EREVAN, Arménie, URSS (AFP) — Quelque 5000 réfugiés sont déjà arrivés à Erevan, la capitale arménienne, depuis le début des pogroms en Azerbaïdjan (Caucase), la semaine dernière, et 30 000 autres pourraient encore affluer en Arménie, a annoncé hier soir la télévision arménienne.

Selon un responsable du ministère de l'Intérieur, «5000 réfugiés de toutes les régions de l'Azerbaïdjan sont arrivés à Erevan sans compter ceux qui ont été dirigés vers d'autres régions d'URSS et, selon des estimations, plus de 30 000 autres sont attendus en Arménie».

La télévision a par ailleurs montré un reportage sur les réfugiés de Bakou (la capitale azerbaïdjanaise), qui se trouvent dans l'aéroport d'Erevan dans l'attente d'une solution par les autorités.

Les visages tuméfiés, les yeux pleins de larmes, des vieux, des femmes, des enfants expliquent comment ils ont dû tout abandonner, parfois pieds nus dans les rues de Bakou, pourchassés par les Azéris.

Tout a commencé à Bakou le 10 janvier, ont-ils affirmé. Selon eux, les Azéris ont battu tous les

Arméniens qui se trouvaient sur leur passage et même des Russes et des Juifs.

Une femme de 70 ans a eu les deux bras brisés et a été violée par ses agresseurs, a indiqué à l'AFP un médecin français à Erevan.

«Environ 700 Arméniens de Bakou sont arrivés en avion depuis trois jours après avoir été évacués en bateau sur la Mer Caspienne», selon des responsables d'une organisation humanitaire française en Arménie.

Les autorités ont déjà commencé à reloger des réfugiés valides à Bartonis, à 70 km à l'est de la capitale arménienne, un village abandonné par ses occupants azéris, a indiqué un représentant de Médecins du Monde.

Cet afflux de réfugiés pose en effet un gros problème à Erevan, notamment pour ceux qui n'ont pas la chance d'avoir un parent ou un ami pour les accueillir.

Préoccupé par l'Azerbaïdjan, Moscou en oublierait Prague

PRAGUE (NYTNS, AFP, AP, CP) — Prague a demandé à l'Union soviétique de retirer «une partie substantielle, c'est-à-dire au moins la moitié» de ses troupes stationnées en Tchécoslovaquie «d'ici aux élections» libres de juin et il s'attend que la totalité des 80 000 soldats soviétiques quitteront le pays «d'ici à la fin de 1990», a-t-on annoncé hier de source officielle.

Un porte-parole officiel du gouvernement tchécoslovaque a souligné que ces négociations avec Moscou ont pu être ralenties par la préoccupation actuelle du Kremlin pour la guerre civile entre Azerbaïdjanais et Arméniens, ainsi que pour l'ensemble des nationalismes qui éclatent dans la plupart de ses républiques.

Ce calendrier présenté par la délégation tchécoslovaque à la première phase des pourparlers bilatéraux qui se sont tenus lundi et mardi à Prague a «causé une certaine surprise», côté soviétique, dont la délégation ne disposait pas «de pleins pouvoirs» comme la nôtre, a ajouté le porte-parole du ministère tchécoslovaque des Affaires étrangères, M. Lubos Dobrovsky.

«C'est la raison pour laquelle nous avons convenu de poursuivre les pourparlers la première semaine de février au plus tard à Moscou», a précisé le porte-parole au cours d'une conférence de presse.

M. Dobrovsky a souligné que le calendrier du retrait des troupes soumis par la Tchécoslovaquie n'a été «ni approuvé, ni rejeté» par la délégation soviétique dirigée par le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Ivan Abaimov, devant faire l'objet de «consultations» au plus haut niveau à Moscou.

Le porte-parole a qualifié la demande tchécoslovaque de «réaliste» en dépit des problèmes logistiques posés par une telle évacuation. Il s'est déclaré persuadé que la question serait résolue «en dépit des problèmes intérieurs actuels en URSS».

«Certaines divergences de vues» sont apparues au cours des pourparlers, a-t-il admis, mais les deux parties sont convenues que «le retrait total» des troupes so-

viétiques stationnées temporairement depuis 1968 en Tchécoslovaquie demeurerait «l'objectif final» des négociations.

Moscou, selon Prague, lie le départ des troupes de Tchécoslovaquie aux négociations CFE de Vienne, mais Prague considère, selon M. Dobrovsky, qu'il «ne peut qu'encourager et accélérer le processus de désarmement européen», une vue qui semble être partagée par Washington, a-t-il dit.

Ce dernier a fait valoir que la délégation soviétique n'avait pas entièrement réalisé «les changements profonds intervenus dans notre pays» et «l'impatience» de

l'opinion publique quant au retrait rapide des troupes qui ont conduit à l'écrasement du Printemps de Prague en 1968. Il s'agit du «problème primordial» des relations soviéto-tchécoslovaques et celles-ci prendront «un essor sur une base nouvelle une fois ce problème résolu», a affirmé M. Dobrovsky.

À Moscou, par contre, l'ambassadeur soviétique itinérant Youri Kachlev, a affirmé que le retrait des troupes pourrait avoir lieu «dans le cadre ou hors du cadre des négociations de Vienne... cela n'a pas beaucoup d'importance car ces négos s'avèrent de loin plus prioritaires du point de vue de Moscou. À Vienne, par ailleurs, les membres du Pacte de Varsovie ont bel et bien manifesté une évolution certaine quant à leur identité nationale, mais aucun pays de l'Est n'a encore suggéré de se retirer de cette alliance militaire.

Pas de scrutin en RDA si la population ne se calme pas

WASHINGTON (d'après AFP) — Le chef du Parti communiste est-allemand, Gregor Gysi, a averti qu'une instabilité politique en RDA pourrait mettre en danger la tenue des élections prévues pour le 6 mai dans son pays, dans une interview publiée hier par le Washington Post.

Elle dépend de l'Union soviétique. Elle dépend des États-Unis et des autres», a-t-il ajouté.

«Si nous ne parvenons pas à une situation politique stable, même les élections seront en danger, a-t-il dit. Il deviendra très difficile de tenir des élections dans de telles conditions», a ajouté M. Gysi au cours d'une rencontre à Berlin-est, mardi, avec des journalistes du quotidien et de l'hebdomadaire Newsweek.

«Je pense que les élections auront lieu», a-t-il cependant indiqué soulignant qu'elles dépendaient de «plusieurs facteurs». Leur tenue «dépend de la coopération des autres parties avec nous en vue de calmer la population. Elle dépend de la RFA, elle

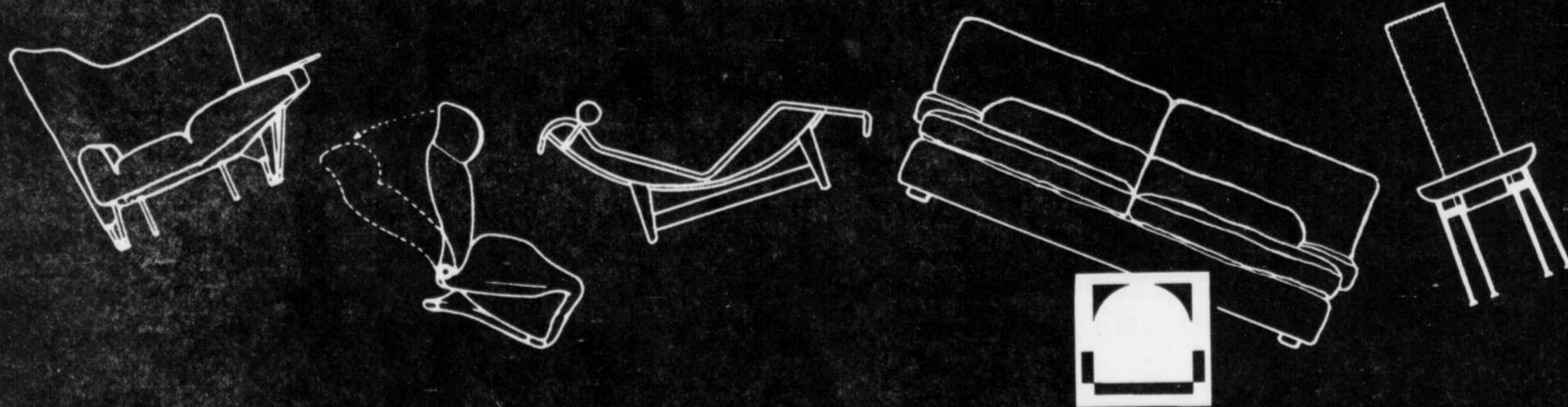
Pour M. Gysi, la mise à sac, le 15 janvier, du quartier général de la Stasi, l'ex-police secrète est-allemande, à Berlin-Est, a montré que la «polarisation grandissante» des forces politiques de son pays représentait un «grand danger» pour la survie du gouvernement communiste dirigé par M. Hans Modrow.

«Comme nous l'avons vu, hier soir, les gens sont en train de succomber à une violence dirigée contre les biens, a-t-il dit. Maintenant, les membres de mon parti appellent à des manifestations pour démontrer qu'ils se battent pour la RDA.

«COMME SI ON RÉDUISAIT DES PICASSO DE 10 À 50%»

Mais nous n'en prendrons pas une habitude.
Nous devons tout simplement faire place à de nouveaux designs tout aussi célèbres.

CASSINA B&B ITALIA MAZZOLI SAPORITI INTERLUBKE



Château d'aujourd'hui

1515, rue Saint-Jean-Baptiste, Québec (angle boul. Hamel et Henri IV) 872-2321

En Bref



Malgré la propagande des graffitis tenant un tout autre langage dans la capitale panaméenne...

■ Une manif anti-américaine

PANAMA CITY, Panama (AFP) — Près de 300 fonctionnaires ont manifesté hier à Panama pour dénoncer la présence de troupes américaines dans le pays pour la première fois depuis leur intervention le 20 décembre dernier. Les manifestants entendaient protester également contre le « climat de terreur » instauré, selon eux, par les nouvelles autorités dans les différentes administrations panaméennes.

■ Scandale de juges écossais

LONDRES, Grande-Bretagne (AFP) — Le monde de la magistrature d'Ecosse, qui est dotée d'un système judiciaire autonome, est secoué par un scandale, à la suite de rumeurs sur l'homosexualité de plusieurs juges, dont se fait écho aujourd'hui l'ensemble de la presse britannique. Selon le *Daily Express*, deux juges auraient emmené de jeunes prostituées en week-end dans une maison de campagne. Selon le même journal populaire de droite, un ou plusieurs autres juges auraient été aperçus dans un bar et une discothèque pour homosexuels. Lord Dervaird, 54 ans, père de trois enfants, aurait admis certaines des accusations portées contre lui, selon le *Daily Express*.

■ Décès de l'ex-ministre Hernu

PARIS, France (AP) — Charles Hernu, maire de Villeurbanne (Rhône) et ancien ministre de la Défense, décédé hier soir à l'âge de 66 ans, était l'un des fidèles de François Mitterrand. Ministre de la Défense de mai 1981 à septembre 1985, Charles Hernu, qui avait dû démissionner après l'affaire du *Rainbow Warrior*. Déjà victime d'accidents cardiaques dans le passé, il a dû interrompre un discours devant 600 personnes. Il s'est d'abord rassis puis est devenu de plus en plus pâle, ayant des difficultés à s'exprimer, puis il est tombé de sa chaise. Son état devait empirer en quelques instants malgré la présence de médecins à la tribune et dans la salle.

■ Marée noire

VILA BALEIRA, Archipel de Madère (AP) — Les responsables portugais de la lutte antipollution ont acheminé par avion, hier, des dissolvants et produits dispersants sur l'île de Porto Santo dans l'archipel de Madère afin de combattre une marée noire qui a commencé à souiller la côte lundi soir. Plus de 50 tonnes de pétrole sont arrivées sur les côtes rocheuses du nord et de l'est, mais des traces ont aussi souillé la longue plage de la côte sud touristique. On a retrouvé des cadavres de mouettes, de poissons et de tortues de mer imprégnés de pétrole. L'origine de la nappe reste mystérieuse. Il pourrait s'agir du produit de dégazages récents de certains des nombreux pétroliers qui passent dans la région.

Le «marché» des «extradables» rejeté

MEDELLIN, Colombie (AFP, AP) — Bogota et Washington ont tour à tour refusé le « marché » proposé hier par les « extradables », le groupe formé des principaux trafiquants de drogue colombiens qui se dit prêt à déposer les armes, à suspendre les expéditions de cocaïne et à reconnaître l'état de droit en Colombie pour que la paix s'instaure dans le pays.

Soulignant que Bogota avait gagné sa guerre à la drogue, les trafiquants avaient également affirmé qu'ils étaient disposés à libérer les personnes qu'ils ont séquestrées et qu'il n'y aurait plus d'attentats terroristes, ni d'assassinats de fonctionnaires, de magistrats ou de journalistes.

Le communiqué du groupe des « extradables », qui affirment vouloir la paix, la tranquillité et le maintien de la démocratie en Colombie, avait été envoyé au gou-

vernement colombien par l'intermédiaire de deux femmes, Patricia et Dina Echavarría. Ces dernières avaient été enlevées par le cartel de Medellín, le 16 décembre dernier, et étaient, depuis lors, restées aux mains de leurs ravisseurs.

Les « extradables » proposent également de servir de médiateurs pour obtenir le retour à la paix civile en intercedant auprès des trafiquants d'émeraudes, des

groupes paramilitaires et des différentes bandes de tueurs infestant le pays.

Les « extradables » répondent par leur texte à l'initiative de plusieurs personnalités colombiennes, dont trois anciens présidents de la République et un cardinal, qui avaient demandé lundi à la mafia de la drogue de libérer les personnes qu'elle détenait et de mettre fin à ses envois

de drogue vers l'étranger.

Le 18 août dernier, le gouvernement du président Virgilio Barco avait déclaré la guerre à la mafia de la drogue à la suite de l'assassinat du sénateur libéral Luis Carlos Galán, désigné comme candidat aux prochaines élections présidentielles. De nombreux attentats imputés aux trafiquants de drogue avaient suivi cette offensive gouvernementale.

Elle veut le sperme de son mari mort du sida

PARIS (AFP) — La Justice française va avoir à trancher dans une affaire qui constitue une « première » dans ce pays : une veuve a demandé à récupérer le sperme congelé de son mari décédé du SIDA.

La décision qu'aura à prendre le tribunal de Toulouse (sud du pays) dans cette affaire fera à coup sûr sensation, alors que la révolution des techniques de la procréation n'a pas été encore suivie d'une législation appropriée.

L'avocate de la veuve, qui a requis l'anonymat, a raconté l'histoire de son mari : il avait déposé son sperme dans une « banque du sperme » (qui est en France un service public gratuit) après que les médecins eurent diagnostiqué, en 1985, qu'il souffrait d'une lésion cancéreuse à un testicule. Le traitement anti-cancéreux risquait en effet de le rendre stérile.

Deux ans plus tard, en juin 1987, le patient, qui avait subi lors d'une opération une transfusion de sang, avait découvert qu'il était

infecté par le virus du SIDA. Il est mort en juillet dernier.

Sa veuve a ensuite demandé la restitution du sperme congelé à la banque, qui a refusé.

En l'absence de législation sur ce point, la Fédération des centres de conservation du sperme, qui avance des raisons éthiques, refuse en effet de remettre le sperme pour une insémination après la mort du donneur.

En outre, font observer les spécialistes, si le sperme était contaminé par le virus du SIDA, il n'existe pas de technique de désinfection et il y aurait donc un risque d'infection de la femme, et de son enfant à naître.

Columbia: une fausse alerte à la fumée...!

HOUSTON, Texas (d'après AFP) — La NASA enquêtait hier sur les causes d'une mystérieuse alerte à la fumée qui a brièvement mis en émoi dans la matinée les cinq astronautes de la navette Columbia et les contrôleurs de vol à Houston.

Peu après 11h00, l'un des deux détecteurs de fumée s'est déclenché dans une zone de la navette où sont installés des ordinateurs de bord mais les astronautes n'ont rien trouvé d'anormal, selon les responsables du vol. Rien d'anormal n'a été découvert à Terre après analyse de nombreuses données télémétriques. « Nous considérons que c'était une fausse alerte », a déclaré le commentateur de centre de contrôle Jeff Carr.

Mais hier soir, un signal informatique venant du sol a déclenché accidentellement un impulseur de la navette Columbia et son équipage a dû être réveillé pour mettre fin à un mouvement rotatif indésirable.

Selon le porte-parole de la NASA au centre spatial de Houston (Texas), Jack Kroneke, le commandant de la navette Dan Brandestein a pris les commandes manuelles pour éliminer le phénomène, dont l'équipage n'avait pas encore pris conscience au moment de son réveil par le sol.

L'un des directeurs de vol, Al Pennington, a d'autre part indiqué à l'AFP que les réserves de la navette étaient telles que le vol pourrait se poursuivre « quatre ou cinq jours de plus ». « Au-delà des deux jours de sécurité supplémentaires que nous nous donnons toujours, la seule limite actuelle pour une prolongation de ce vol serait les réserves alimentaires », a déclaré M. Pennington.

En fait, la NASA ne prolonge jamais une mission sauf quand le temps sur le site d'atterrissage le requiert. Hier, la fin du deuxième vol par la longueur jamais effectuée par une navette était toujours prévu pour vendredi à 02h55 sur la base Edwards en Californie. Après un décrochage de l'orbite à 01h50, Columbia, avec un record de poids — à cause du satellite LDEF de 11 tonnes récupéré en orbite vendredi dernier — se posera sur la piste en béton numéro 22.

Les responsables de la mission restaient attentifs aux prévisions météorologiques qui devraient être favorables, demain.

Dack

LA VENTE DE JANVIER CONTINUE

Économisez jusqu'à 50%

Depuis 1834, c'est le chausseur des Canadiens les mieux habillés

5, Place Québec, Québec 529-9242

POUR LA PREMIÈRE FOIS DE NOTRE HISTOIRE, CHAQUE PIÈCE DE MOBILIER EST EN SOLDE

Meubles Pascal annonce son fameux solde Étiquette Verte, attendu de tous! Épargnez

OUI, TOUS LES MEUBLES 10% À 60%!

Pour la toute première fois de notre longue histoire, nous réduisons le prix de chaque pièce de mobilier en magasin.

Ne ratez pas cette chance unique d'économiser sur des mobiliers de grande renommée offerts avec des réductions allant de 10% à 60%.

*Les réductions allant de 10% à 60% ne s'appliquent pas aux appareils électroménagers et électroniques.

Meubles Pascal
l'autre pascal

Place Laurier
2700, boul. Laurier
659-4816

INCROYABLE!

IMPRIMANTE EPSON LX-810

- 100% compatible
- Qualité lettre
- Garantie 2 ans pièces et main-d'œuvre

349\$

GRATUIT

SUPPORT D'IMPRIMANTE EPSON

à l'achat d'une LX-810

Offre exceptionnelle valable jusqu'au 31 janvier 1990

1 (418) 651-1882 ou 1 (800) 463-5285
3200 DES QUATRE-BORGEIS, SAINTE-FOY, G1W 2K5

ÉDITORIAL

S'unir pour convaincre

Le Sommet de la conférence socio-économique Chaudière-Appalaches qui débute aujourd'hui illustre bien l'ambition et les failles de ce genre de rencontres.

Le Québec a pris l'habitude, au milieu des années 1970, d'organiser de grandes consultations destinées à promouvoir son développement économique. Après les sommets sectoriels des débuts, on est passé à des rencontres régionales qui devaient permettre une meilleure planification et la définition d'objectifs communs.

Dès leur retour au pouvoir en 1985, les libéraux ont retouché la carte des pôles d'activités à partir de trois blocs géographiques: les régions métropolitaines, centrales et périphériques. Puis, cherché à mieux définir les axes prioritaires d'intervention, en demandant aux gens de chaque milieu ce qu'ils souhaitaient.

Dans l'esprit des technocrates, il s'agissait peut-être d'une vaste consultation devant faciliter les choix. Mais dans les faits, il en résulte plutôt une sorte de catalogue ou de liste d'épicerie, selon les points de vue. Il faut parfois y chercher longtemps les véritables initiatives privées, mais les désirs d'équipements sociaux (hôpitaux, écoles, routes) foisonnent.

Les politiciens y puisent de l'inspiration quand il s'agit d'investir des fonds publics et de faire plaisir à leurs administrés; les promoteurs y inscrivent leurs grands desseins et découvrent ceux des autres.

Chaque région prépare pendant de longs mois son cahier des projets susceptibles d'amener de l'argent et de créer des emplois permanents, générateurs de développement. Bien des espoirs naissent, espoirs qui seront pour la plupart déçus, faute de fonds, parce qu'il faut toujours choisir et que les ententes-cadres prévoient des délais et des révisions biennales.

Dans le Québec qui a vu grandir le mouvement Desjardins, on ne devrait pas avoir à rappeler l'importance de s'entendre et de s'unir pour atteindre ses objectifs. Pourtant, malgré l'extraordinaire effort de concertation qui précède les Sommets économiques régionaux, trop de rivalités subsistent entre promoteurs, municipalités et MRC. La multiplication des centres de ski et récréotouristiques en est un exemple.

On ne veut pas céder au voisin ce que l'on croit pouvoir obtenir. En bout de ligne, on risque qu'aucun projet ne soit retenu. Les forums et colloques qui précèdent ces conférences sur le développement régional devaient aplanir les difficultés en déterminant des priorités, mais ne semblent pas vraiment y arriver.

Le Sommet de la Beauce soumet une centaine de demandes comportant des investissements de plus d'un demi-milliard de dollars: à peu près ce qu'ont jusqu'à maintenant soumis chacune des conférences organisées à travers la province. Mais on ne semble pas, ici, avoir pu déterminer si l'agriculture, la foresterie, les ressources naturelles ou touristiques, l'industrie lourde ou le commerce devaient être privilégiés.

Les demandes portent sur un peu de tout, à l'image des ressources de ce grand territoire où vit 5,5 % de la population de la province. La ministre Lise Bacon qui a remplacé Marc-Yvan Côté au développement régional, n'a que 75 \$ millions pour tenter de satisfaire tout le monde, au Sommet Chaudière-Appalaches.

Comme il faut améliorer la scolarisation, s'intéresser aux personnes âgées et améliorer les voies de communication, il ne faudrait pas s'étonner si les projets touchant ces services emportaient le paquet.

MARTINE R. CORRIVAUT

L'air des Rocheuses

Jean Chrétien ne cause aucun mal de tête aux exégètes de la politique. Ses propos écrits par un sénateur libéral d'obédience trudeauiste prolongent en vocabulaire savant sa traditionnelle improvisation sur l'air des Rocheuses.

Pressé d'en découdre avec les nationalistes québécois et leurs alliés conservateurs, le futur candidat à la direction du Parti libéral canadien a ouvert une nouvelle fois son jeu, devant les étudiants de l'université d'Ottawa, mardi.

Pas plus cette semaine qu'il y a dix ou vingt ans, M. Chrétien ne s'embarrasse de nuances. « Pour réussir une réforme constitutionnelle, dit-il, il faut de la réflexion, du bon sens, de la générosité, une volonté de conciliation et d'habiles négociations ».

Le rapatriement unilatéral piloté par le tandem Trudeau-Chrétien, en 1980-1981, n'avait rien de ces qualités. Qualifications plutôt la triste opération post-référendaire de vengeance et d'hypocrisie. Si les Québécois s'insèrent mal dans un cadre constitutionnel trop rigide à leurs yeux, changeons les Québécois!

Le parrain québécois de l'entente du lac Meech, Gil Rémiard, a bien noté l'ironie de l'appui inconditionnel que les hautes instances acadiennes viennent de lui donner après deux ans d'hésitation et de questionnement. Ces francophones minoritaires — prétexte premier du premier ministre McKenna, du Nouveau-Brunswick, pour refuser de signer — ont compris que cet accord représente le vrai visage du Canada, divers et décentralisé.

M. Chrétien prétend que l'accord confine le français au Québec et l'anglais au reste du pays. Les Acadiens, confrontés à son discours comme à celui du ministre Lucien Bouchard, ont compris où logeait la vérité.

Les Anglo-Québécois, dans un dilemme semblable, savent aussi que le nouveau cadre constitutionnel leur permettra de s'épanouir dans le respect d'une société majoritairement francophone.

Les distinguos bien établis entre les droits linguistiques fondamentaux et les choix politiques du gouvernement Bourassa, certains Québécois anglophones influents s'agitent. Comme les Acadiens, sans doute interviennent-ils à la onzième heure. N'importe, ils n'auront pas hésité à se brancher même sur une cause en voie de désespérance.

Jean Chrétien veut diriger le Canada. Son credo constitutionnel le prépare mal à la tâche.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDÉditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN

Mot à mot

Meech, la base de nouvelles négociations

par Jean CHRÉTIEN

Comme Québécois et Canadien, je considère très important d'obtenir la pleine adhésion du gouvernement du Québec à la Loi constitutionnelle de 1982, ce qui doit être l'objectif visé par tous.

Je dois toutefois souligner que l'absence d'un accord avec le Québec en 1981 ne saurait être interprétée comme un rejet du Québec par le reste du Canada. Prétendre que le Québec a été rejeté, c'est fausser la réalité historique.

La réalité, c'est que le gouvernement du Parti québécois de l'époque, dont Jacques Parizeau était un ministre de premier rang, était entièrement voué à l'indépendance, et donc résolu à refuser toute entente constitutionnelle favorisant et renforçant le fédéralisme canadien.

Les Québécois n'ont pas été humiliés en 1982. Plusieurs enquêtes Gallup effectuées en 1980 et 1981 ont prouvé que le rapatriement de la Constitution assorti d'une Charte des droits et libertés recevait un appui massif des Québécois. Les Québécois ne se sont pas opposés à la formule d'amendement. Les Québécois ne se sont pas opposés au principe de l'insertion du principe de la pérennité dans la Constitution.

Les Québécois ont appuyé la réforme constitutionnelle de 1981 de même que leurs représentants élus au Parlement. Depuis lors, je n'ai pas entendu beaucoup de Québécois dire qu'il vaudrait mieux que notre Constitution soit toujours en Grande-Bretagne, ou que nous n'ayons ni formulé d'amendement, ni Char-

te des droits, ni garantie de pérennité. Parce que le gouvernement séparatiste québécois de l'époque prônait l'indépendance, il était donc impossible pour lui de signer de bonne foi une entente avec le reste du Canada.

Les discussions constitutionnelles du lac Meech visaient à conclure une entente avec un nouveau gouvernement fédéraliste au Québec. J'ai trouvé très encourageants les propos du ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Gil Rémiard, lorsqu'il a officiellement exposé la position du gouvernement du premier ministre Robert Bourassa en mai 1986. En plus des cinq points dont on a abondamment parlé, un sixième, fort détaillé, portait sur l'amélioration du sort des Canadiens de langue française dans les autres provinces.

Après neuf années d'un gouvernement péquiste prêt à abandonner complètement les francophones hors Québec à leur sort, il était réconfortant d'entendre un gouvernement québécois assumer une certaine responsabilité envers les minorités linguistiques.

De cette façon le gouvernement du Québec démontrait son appartenance à l'ensemble canadien et ne se limitait pas à défendre des intérêts purement locaux. Malheureusement, comme nous le savons trop bien, il n'a pas fallu longtemps au premier ministre Mulroney pour écarter cette sixième proposition.

Les cinq autres propositions de M. Rémiard ont été présentées sous forme de concepts plutôt que de textes juridiques. M. Rémiard a proposé que le caractère distinct de la société québécoise soit reconnu dans la Constitu-

tion. M. Rémiard a proposé que les provinces aient un rôle à jouer dans la nomination des juges de la Cour suprême. Le ministre québécois a proposé certaines restrictions au pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral dans les domaines de compétence provinciale. Il a aussi proposé que le Québec ait un droit de veto sur les modifications constitutionnelles touchant les institutions nationales. Enfin, le ministre québécois a proposé que le Québec ait certains pouvoirs additionnels en matière d'immigration.

À mon avis, ces cinq propositions étaient et demeurent toujours raisonnables, modérées et capables de servir de fondement à des arrangements profitables à tous les Canadiens. Elles nous fournissent une passe solide pour négocier une entente constitutionnelle.

Si les propositions du gouvernement du Québec sont raisonnables, comme je crois qu'elles le sont, pourquoi alors le texte actuel de l'accord du lac Meech a-t-il causé des débats acrimonieux, des dissensions, de la suspicion, de la méfiance? Pourquoi ce projet d'accord a-t-il provoqué plus d'inquiétude envers l'avenir de notre pays que n'importe quel autre événement ou initiative au cours des dernières années?

J'ai suivi de près le débat sur l'accord du lac Meech. J'ai lu attentivement les rapports et les déclarations des divers gouvernements et législatures à ce sujet.

J'en suis arrivé à la conclusion que les difficultés ne proviennent pas des six propositions du Québec mais de la façon dont on a entrepris de satisfaire à ces conditions.

L'accord du lac Meech va bien au-delà des propositions conceptuelles du gouvernement du Québec. En analysant l'accord, je dois me demander s'il assure la promotion des valeurs fondamentales des Canadiens dont j'ai parlé plus tôt.

Je dois aussi me demander si le texte actuel va nous permettre de relever plus efficacement les grands défis des années 1990. Je crois qu'il est bien plus utile de discuter de l'accord dans cette perspective que de fausser le débat en prétendant que ceux qui appuient l'accord sont pro-québécois, et que ceux qui s'y opposent sont anti-québécois.

À mon sens, le texte actuel de l'accord ne sert pas à promouvoir les valeurs fondamentales que les Canadiens ont en commun.

Et parce que certaines dispositions pourraient affaiblir les moyens d'action de nos institutions nationales, le texte actuel ne nous aiderait pas à mieux relever les défis du présent et des années 1990.

Les Canadiens ne peuvent accepter, et à bon droit, qu'on n'ait même pas cherché à forger un consensus sur des changements aussi fondamentaux de leur Constitution.

Il est clair que ni la procédure, ni les propositions avancées n'ont rapproché les Canadiens ou même permis une meilleure compréhension mutuelle. (...)

M. Jean Chrétien a été ministre dans le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau et s'apprête à annoncer sa candidature à la chefferie du Parti libéral du Canada.

Votre Opinion

Le mot « habitant »

Le petit dictionnaire Larousse énonce qu'un Canada le mot « habitant » signifie paysan.

Mais au fait, quelle serait l'origine du mot habitant au Canada? Au commencement de la colonisation de Villemarie (Montréal) il se trouvait dans la campagne de cette colonie un domaine appelé domaine des Seigneurs, situé sur la rive gauche de la rivière Saint-Pierre, rivière, maintenant disparue par suite de l'édification du canal de Lachine.

Un jour, le gouverneur Paul Chomedy de Maisonneuve, fondateur de Villemarie, décida d'en distribuer des parcelles de terre à ceux qui voulaient bien les cultiver. C'est ainsi qu'en 1656, on commença à distribuer ces parcelles de terre d'environ trois arpents chacune.

Or, une grande disette survint au printemps de 1662, ce qui détermina M. de Maisonneuve à procéder dès l'année suivante à une concession systématique de

parcelles de terre de quatre arpents chacune. Et ces parcelles de terre, il les accorda à ceux qui prenaient l'engagement de les défricher.

On stipulait alors que le colon qui aurait défriché sa terre sur le domaine des Seigneurs conserverait la jouissance de cette terre ou qu'on lui en procurerait une autre de même étendue et toute défrichée.

C'est alors que ceux qui souscrivaient à un tel engagement se voyaient conférer le titre « d'habitant » et par conséquent, le privilège de faire la traite des fourrures. Un certain nombre de colons acceptèrent cette invitation d'ainsi travailler au défrichement du domaine.

Ce n'est peut-être par la seule origine ou explication du mot habitant au Canada, mais il en existe au moins une qui soit vérifiable.

En passant, contrairement à une certaine croyance populaire, la lettre H dans le sigle CH apparaissant sur le chandail des joueurs du club de hockey Cana-

dien ne réfère pas au mot habitant mais bien au mot hockey.

Paul A. Demers
Québec

Un nom prestigieux

(Lettre à M. Philippe Sauvageau, directeur de l'Institut canadien)

C'est avec joie que nous fréquentons maintenant la nouvelle bibliothèque du quartier Montcalm.

Cette dernière présente les caractéristiques d'un édifice fonctionnel et moderne, une belle architecture s'harmonisant avec celle du collège voisin, grâce à un revêtement de granit et une toiture de cuivre.

L'affluence y est nombreuse, la clientèle estudiantine heureuse d'y trouver une salle spacieuse, confortable et propice au travail et à la lecture. La gentillesse des employées ajoute au climat de détente de la nouvelle succursale.

Cependant, le nom de Collège-des-Jésuites donné au bâtiment, quoique approprié au site,

semble manifester un manque de recherche et d'originalité.

Si certains grands noms de notre littérature sont honorés au fronton de quelques bibliothèques, dont Gabrielle Roy à Saint-Roch ou Félix Leclerc à Val-Bélair, il serait heureux que pareille initiative continue.

Ainsi Alain Grandbois (1900-1975), un de nos poètes majeurs, qui habita et mourut dans Montcalm, devrait être rendu digne d'un tel honneur. Car si les poésies de Grandbois se retrouvent dans toutes nos écoles et bibliothèques, aucune place ou institution ne porte témoignage à la mémoire de celui que l'on considère comme le « père de la poésie moderne au Québec ». Tout au plus, retrouve-t-on une plaque commémorative sur sa maison natale à Saint-Casimir de Portneuf.

Or, il semblerait fort justifié de baptiser la bibliothèque de Montcalm du nom de Alain Grandbois...

Louis-Denis Côté
Québec

LES IDÉES DU JOUR

Beauce-Appalaches fonde de grands espoirs sur son sommet

par GILBERT NORMAND

M. Gilbert Normand, m.d., est le président de la Conférence socio-économique Chaudière-Appalaches et maire de la ville de Montmagny.

En décembre 1987, suite à de nombreuses pressions venant du milieu, le gouvernement du Québec décide de scinder la région administrative de Québec (03) pour donner naissance à la nouvelle région Chaudière-Appalaches (12). Cette dernière couvre un territoire immense au sud du Saint-Laurent composé de 11 MRC, et s'étend de Saint-Roch-des-Aulnaies à Thetford Mines entre le fleuve Saint-Laurent et la frontière américaine; et regroupe une population de 360 000 habitants.

Presque un an après, soit en octobre 1988, le ministre responsable du Développement régional d'alors, M. Marc-Yvan Côté, lançait officiellement le processus d'une conférence socio-économique pour cette région. Pour les néophytes dans ce domaine, il faut rappeler qu'une conférence socio-économique est l'occasion pour une région donnée d'identifier par ce long processus ses priorités de développement pour les quatre prochaines années et de les négocier avec les représentants gouvernementaux.

Coup sur coup, ces deux événements ont quelque peu bouleversé la quiétude des représentants de notre région, les structures administratives gouvernementales et aussi l'attitude de nos anciens partenaires de la région de Québec.

La nouveauté dérange, la prise en main de nos destinées fait peur! Être responsable de son développement régional est un défi de taille. Ce défi, les représentants de la région Chaudière-Appalaches l'ont relevé avec détermination et acharnement depuis plus d'un an, non sans difficulté. Tout n'est pas accompli, beaucoup reste à faire, mais beaucoup a été fait.

La prémisse de ce développement repose en premier lieu sur une meilleure connaissance de nous-mêmes, de nos forces et de nos faiblesses. Une meilleure compréhension mutuelle nous a permis d'établir un climat de confiance et de concertation régionale et ce, non seulement au niveau de chaque MRC, mais aussi entre élus et vis-à-vis les divers organismes, impliqués dans le développement de chaque sous-région.

Ces éléments fondamentaux constituent le plus grand défi à relever mais ne peut toutefois se chiffrer monétairement. C'est uniquement à moyen et long terme que nous pourrions évaluer les retombées de ce travail accompli et de ce partenariat nouveau.

L'identification des priorités régionales de développement sous la forme de projets au nombre de 99, pour un montant total de 522 millions \$, constitue l'ossature de la démarche même de notre région mais ne peut être la panacée à tous nos problèmes et à la prise en charge de notre développement.

Un de ces problèmes réside dans le fait que la région Chaudière-Appalaches est située géographiquement dans un «no man lands», de programmes gouvernementaux, c'est-à-dire qu'elle ne bénéficie d'aucun avantage concernant des plans d'aide spéciaux de développement, tels le Fonds Laprade, le Plan conjoint de l'Est ou le Plan touristique de Charlevoix, qui sont des ententes Canada-Québec pour les régions périphériques. Pour remédier à cette situation, il faudrait à tout le moins augmenter la modulation des programmes gouvernementaux, et ce, dans tous les domaines d'activités. De plus, afin d'attirer des industries à grand gabarit dans notre région, le gouvernement devrait mettre de l'avant certains incitatifs ou indemnités. Malgré tous ces éléments, la première ressource du développement d'une région réside fondamentalement dans le dynamisme de ses gens et la croyance en son potentiel et ses capacités de développement et ceci nous l'avons.

Beaucoup de nos gens ont démontré ces qualités dans le passé et l'avenir appartiendra à ceux qui sauront relever ce défi et justement le sommet économique est là pour nous aider à planifier ce développement socio-économique, pour les quatre prochaines années.

En tant que président de cet exercice, de la conférence socio-économique, à l'approche de la phase finale, soit le sommet qui se tiendra à Saint-Georges de Beauce en fin de semaine prochaine, je voudrais apporter quelques précisions. Beaucoup de gens s'interrogent sur l'efficacité et sur la pertinence de la tenue de tels sommets économiques dans les différentes régions du Québec et c'est leur droit.



Gilbert Normand

Mais sans vouloir énoncer tout de suite ma position là-dessus, je me dois de présenter les faits tels qu'ils sont et aussi de faire part des attentes du milieu que je représente.

En octobre 1988 nous avons accepté de vivre l'exercice, nous étions au courant des règles du jeu et nous avons accepté de jouer le jeu à l'intérieur de ces règles tout en adaptant certaines à nos particularités régionales. Par exemple on savait au départ que les projets présentés devaient être le plus régional possible, le plus structurant possible et le plus près possible des programmes existants.

Tous les projets qui seront donc présentés au sommet ont été étudiés par les fonctionnaires des différents ministères concernés pour voir jusqu'à quel point ils cadrent avec les critères cités plus haut. Par après, chaque ministre responsable de ces demandes, a entériné ou refusé les avis déposés à son attention; et en tout dernier lieu, c'est le Conseil du trésor qui octroie ou non les crédits nécessaires. Plusieurs promoteurs ont été mis au courant des résultats de cet exercice. Certains ont une bonne note, d'autres pas; ils leur restent donc la chance de se rattraper à l'exercice oral, c'est-à-dire le sommet lui-même.

C'est là l'intérêt de l'exercice du sommet, car certains ministères peuvent réserver des surprises intéressantes, tout comme l'inverse peut être vrai et c'est pourquoi je dis aux promoteurs en particulier et à la population en général: «Vivons l'événement ensemble d'abord et nous le jugerons après.»

Maintenant à quoi sommes-nous en droit de nous attendre? Dans les trois derniers sommets économiques tenus dans la province, soit Mauricie-Bois-Francs, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, les ententes-cadres ont été si-

gnées pour des projets totalisant entre 104 et 133 millions avec des participations du gouvernement du Québec variant entre 60 et 78 % de ces montants. On est donc en droit de s'attendre à une juste parité avec ces régions et même davantage, si le gouvernement tient compte du fait que la région Chaudière-Appalaches ne bénéficie actuellement d'aucun plan de développement régional spécial comme les trois autres précitées. À mon avis le gouvernement ne peut pas risquer de présenter une entente à rabais à notre région, car ce serait pour lui un «suicide» au niveau de sa crédibilité. Et d'ailleurs, le gouvernement est-il mieux de donner l'argent en bien-être social et en chômage ou en création d'emplois et en développement régional? C'est lui qui nous donnera la réponse.

Maintenant, en dehors des choses négociables et quantifiables, je crois que notre région a pris son envol et a enfin trouvé son autonomie et je veux rendre justice et hommage aux gens qui, au lendemain du sommet économique de Québec en 1983, nos 11 préfets avaient droit à une seule chaise autour de la table et après le sommet il n'y avait eu que deux projets pour la Rive-Sud d'acceptés; et il ne se sont que partiellement réalisés. Aujourd'hui, en 1990, suite à la création de la région Chaudière-Appalaches et à la mise en marche de sa conférence socio-économique par le ministre Marc-Yvan Côté, nous sommes 40 autour de la table et nous nous présentons à notre sommet économique avec 99 projets dont certains ont plusieurs volets.

Je «nous» souhaite donc un sommet économique avec un heureux dénouement et nous saurons dans quelques jours si le gouvernement du Québec souhaite que la nouvelle région Chaudière-Appalaches (12) prenne son envol.

VERS L'AN 2000

Nouvelles techniques de reproduction: un débat s'impose

par EDITH DELEURY

Madame Edith Deleury est professeur titulaire et vice-doyenne de la Faculté de droit de l'université Laval.

Si l'essor prodigieux des sciences et des techniques qu'on a connu ces dernières décennies a contribué sans nul doute à notre mieux-être, il est un certain nombre de dérives et de questions angoissantes auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés.

Nous prendrons ici pour exemple celles qu'ont introduites dans leur développement et leur sillage, les nouvelles techniques de reproduction (NTR) ou la procréation médicalement assistée (PMA, un sigle pour le moins précurseur d'un glissement et l'on pourrait même affirmer que certaines cliniques, outre-Atlantique pourraient être qualifiées de véritables PME).

Confrontés avec les morts vivants puisqu'il est possible depuis un certain temps déjà, d'assurer par des moyens artificiels la circulation d'un sang oxygéné dans un organisme dont les fonctions cérébrales sont détruites, nous faisons face aujourd'hui à de nouvelles créatures qui, bien que n'ayant pas d'existence légale, puisque non encore nées, n'appartiennent pas moins au monde des vivants et au monde des humains, les embryons in vitro et les embryons congelés.

Ni personnes, ni choses, catégories intermédiaires dont la vie, dans sa genèse, est suspendue dans le temps, ces vivants posent problème. En témoigne le récent procès intenté aux États-Unis par les parents de sept embryons en instance de divorce qui s'en disputaient la garde autour du congélateur dans lequel ils étaient conservés.

Qu'advient-il de ces embryons qui ont été confiés provisoirement à la «mère» qui pourtant ne le deviendra peut-être pas. Qui en effet peut prédire leur avenir? Certains mourront peut-être, avant même d'être nés. Certains seront peut-être donnés en adoption à moins que Mme Davis ne décide un jour de les porter à terme ou qu'ils ne soient confiés, finalement, aux mains des chercheurs.

Au plan symbolique, comme au plan psychologique, on peut s'interroger sur l'impact que ces techniques nouvelles auront sur l'image que se font nos enfants de la vie et de la parenté mais aussi sur nos responsabilités et nos droits au plan collectif comme au

plan individuel à l'endroit des générations futures que représentent potentiellement ces embryons.

Au-delà des bouleversements sociaux et culturels générés par l'apparition de nouvelles formes de parentalité (de la dyade, on passe déjà en effet à la triade du seul fait de la médicalisation; mais le cercle peut encore s'élargir puisque d'autres acteurs, donneurs de sperme, donneuses d'ovule, mère utérine simple génitrice «voire utérus de transit» peuvent encore intervenir, que l'ordre des générations même peut être bouleversé (une grand-mère n'a-t-elle pas déjà porté les enfants de sa fille? -- et



Edith Deleury

qu'il existe même des parents posthumes, c'est l'insémination post-mortem, auxquels ces derniers auront à s'adapter.

Ne pourront-ils pas non plus nous reprocher de leur avoir volé leur identité, de les avoir réduits aussi au rang d'objet, pour satisfaire nos desseins et nos désirs, d'avoir remis en question la distinction millénaire qui existe entre les personnes et les choses dont les frontières risquent de disparaître si, comme société, nous ne nous interrogeons pas plus longuement sur ce que nous sommes et ce que nous voulons être, au moment même où, paradoxalement, nous brandissons l'étendard de nos droits et libertés, garants de notre dignité?

Il faut espérer que la Commission royale d'enquête récemment mise sur pied par le gouvernement canadien permettra de susciter un débat qui dépassera celui des seuls experts dont les connaissances ne sont nécessairement garantes de la démocratie. À quand un débat de société?

GAGNANTE DES 10 000\$

en argent comptant de chez
JACQUES GIRARD AUTOMOBILES



M. Pierre Gobeil, vice-président de Jacques Girard Autos, remet à Mme Lucie Lavoie, du 1109, Joseph-B.-Forsyth, Cap-Rouge, un chèque de 10 000 \$ qu'elle a gagné à l'achat d'une MAZDA 626 1989.

mazda
VOLVO

GIRARD

656, GRAHAM-BELL
SAINTÉ-FOY
687-0753

*Félicitations
à l'heureuse gagnante*



Ravivez votre
plaqué argent.

25% de rabais.

offre limitée du 13 janvier au 3 février

Malgré sa beauté, l'argent finit par vieillir et s'user. Vous avez des articles en argent qui sont rayés ou ternis? Apportez-les chez SERVICE BIRKS. Nos spécialistes du «replacage» prendront grand soin de vos biens en argent pour qu'ils retrouvent leur superbe éclat original. Hâtez-vous!

Service
BIRKS

VENTE DU MILLION

1987 1985 1986 1987 1988 1990

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

DES MILLIONS DE \$\$\$\$ D'ÉCONOMIES POUR VOUS!

PLUS DE
15 MILLIONS

de meubles, appareils électroménagers
et électroniques vous sont offerts

AUX MEILLEURS PRIX!

Une grande vente!



**FUTURS
COUPLES!**

Profitez de cette grande
vente pour meubler votre
avenir à prix exceptionnel!

Courez la chance de gagner

3 HONDA

1er prix

HONDA ACCORD

2e prix

HONDA CRX

3e prix

HONDA CIVIC

une collaboration de

LES CONCESSIONNAIRES

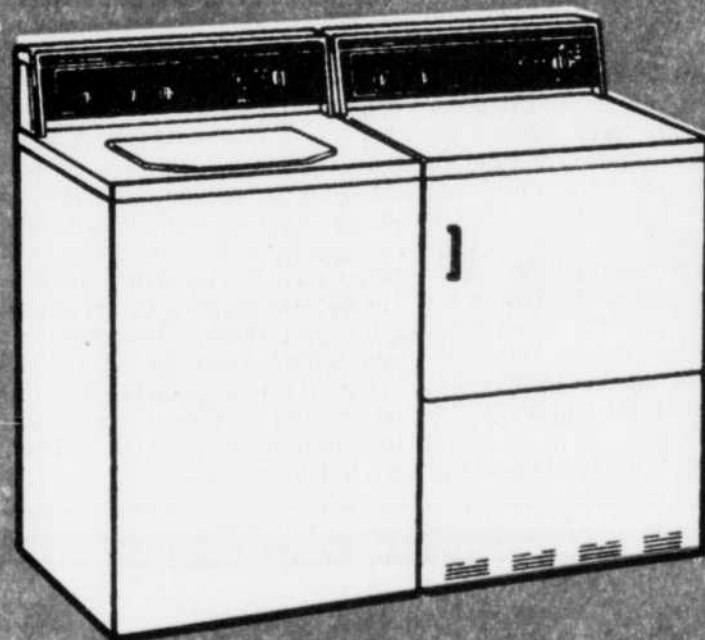
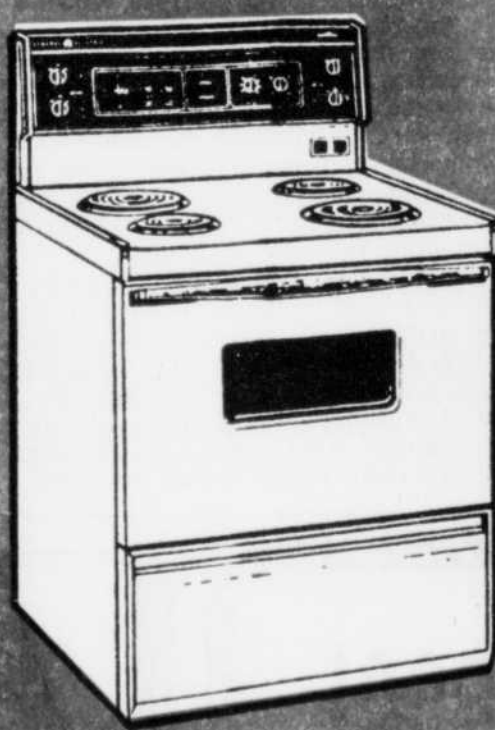
HONDA

SELECT

Règlements du concours disponibles
en magasin



GENERAL ELECTRIC
RÉFRIGÉRATEUR, CUISINIÈRE, LAVEUSE, SÉCHEUSE



Les
4 appareils
au super prix de

1999⁹⁵\$
l'ensemble

LAVE-VAISSELLE



- Modèle URB 502
- 2 boutons-poussoirs
- 6 cycles de lavage
- Lavage à 3 niveaux
- Distributeur de détergent à deux godets
- Distributeur de produit de rinçage
- Broyeur d'aliments mous
- Panneau interchangeable blanc et amande

419⁹⁵\$

LIVRAISON GRATUITE À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

LÉVIS

Place Tanguay
833-4511

BEAUPORT

535, boul. Ste-Anne
667-6282

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

**CARREFOUR
LES SAULES**

5150, boul. l'Ormière
871-4411

**ADMINISTRATION
ET SERVICE**

872-2242